

LE CANADA FRANÇAIS

Et LE FRANCO-CANADIEN

FONDE LE 1er JUIN 1860.

VOL. LIX NO 22

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE, CANADA.

JEUDI 24 OCTOBRE 1918

ON DEMANDE PROTECTION

Il y a quelques semaines, à la suite d'un attentat sur la personne, commis presque en plein jour, nous avons appelé l'attention des autorités sur un plus grand besoin de protection pour le public.

Nous revenons à la charge, aujourd'hui, non plus de notre propre chef, mais à la demande générale du public.

Depuis quelques jours particulièrement, notre ville est le théâtre d'actes qui feraient croire à la présence ici des dangereux apaches qui ont terrorisé d'autres localités, récemment. Mais nous n'avons pas besoin de sortir de nos limites pour découvrir l'antre de nos apaches. Ils sont chez nous et il serait relativement facile de les contrôler, si seulement on s'en donnait la peine.

Sans retourner au début des dévotions commises—nous en avons déjà causé il n'y a pas longtemps—il nous suffira de rappeler aux autorités ce qui s'est passé dans la nuit de dimanche dernier.

Sur la seule rue Grant, on a volé des chaises qui se trouvaient sur la galerie de la maison appartenant à M. le notaire A. N. Deland; on a lancé à travers la porte de la maison de M. Arthur Comeau, une jardinière qui est allée s'abattre dans une des pièces de la maison; au numéro 65, on a lancé un projectile qui a brisé un carreau et est resté entre les deux fenêtres. Dans d'autres endroits, on a lancé dans les portes et les fenêtres des paquets de boue, sonnés aux portes, etc., etc., au grand abaissement des résidents.

Les gens qui ont commis ces choses et qui semblent être organisés dans le but de récidiver—ils changeront probablement de quartier demain—agissent en parfaite sécurité en ce qui concerne la police actuelle qui n'existe plus que de nom. Notre force policière est réduite à sa plus simple expression. Depuis le renvoi de trois membres de la force, renvoi que nous avons approuvé, nous sommes presque complètement dépourvus de protection, ce que personne n'approuve.

Lorsque le besoin s'est fait sentir d'un changement à faire dans le service de la police, nous avons été les premiers à le réclamer; mais de là à admettre que les employés démis ne soient pas remplacés, il y a loin, beaucoup trop loin.

Il faut—et c'est la demande générale—que le conseil de ville se hâte non seulement à remplir les cadres de la police municipale, mais encore à agrandir ces cadres. A l'heure actuelle, dans le jour, on chercherait en vain un homme de faction dans la ville. Qu'il se produise quoi que ce soit qui demande la présence d'un gardien de la paix, il faut appeler au poste pour qu'on nous réponde, ainsi que l'on nous a répondu, pas plus tard que mercredi dernier: "Il n'y a personne en charge, ici".

Est-il possible qu'une ville comme la nôtre en soit rendue à ce point que les contribuables sont taxés lourdement pour un service de protection qui n'existe pas?

Est-il possible que le conseil de ville veuille prendre sur lui la responsabilité de laisser commettre des actes comme ceux que nous rapportons, sans faire le moindre effort pour enrayer le courant menaçant?

Mais la ville-sœur, Irberville, a pris les moyens de se débarrasser de ceux qui avaient entrepris de terroriser sa population; à l'heure actuelle, la ville d'Irberville est interdite aux mécréants. Comment la ville de Saint-Jean permet-elle que la bande accomplisse sur son territoire, ce que la ville d'Irberville refuse de laisser perpétuer sur le sien?

Il est vrai qu'à Irberville, on a pris depuis longtemps le moyen de prévenir les abus de ce genre en abolissant les licences de débits de boissons. Ici, on les a tolérés et on tolère aussi le débordement quant à la vente, à n'importe qui, à n'importe quelle heure et à n'importe quel jour de la semaine. C'est là la grande différence et c'est aussi là qu'est la source du mal que l'on semble vouloir continuer à subir.

Il est une classe de gens à qui la loi défend strictement de vendre des boissons alcooliques; cependant, ces mêmes gens continuent à boire, à s'enivrer et à causer des dégâts partout où ils se trouvent. Ils se moquent des lois et règlements parce qu'ils savent qu'ils sont sans surveillance.

Si le conseil de ville a à cœur la sécurité publique; si le conseil veut donner aux contribuables une compensation pour ce qu'on exige d'eux sous forme de taxes, il prendra les moyens de les protéger contre les malfaiteurs.

Mais il est évident que pour obtenir un résultat appréciable, il faudra commencer par le commencement et faire observer la loi qui régit les licences de buvettes. Il faut que les autorités municipales prennent les moyens d'empêcher la vente de boissons enivrantes après les heures réglementaires, dans les bars et que les épiceries licencées soient mis dans l'impossibilité de jouer le rôle que l'on doit faire cesser chez les buvetiers.

L'observance stricte des lois de licences et une police efficace, voilà ce qu'il faut. Et le public compte sur le conseil; il a les yeux fixés sur lui, qu'on ne l'oublie pas.

Il est temps que l'on fasse quelque chose pour assurer la sécurité publique et les contribuables ne sont pas disposés à attendre davantage. Devant l'absence presque totale de protection municipale, ils sont préparés à se protéger à leur façon; et si l'on veut éviter des malheurs irréparables, qu'on agisse sans retard.

Protégeons nos vergers

Les souris causent tous les ans de grands ravages dans les vergers canadiens; ces ravages sont beaucoup plus considérables en certaines années que dans d'autres; de même une partie du pays peut beaucoup souffrir une année, tandis qu'une autre est à peu près indemne. Il y a en effet plusieurs causes qui influent sur la quantité de dommages causés: la rareté ou l'abondance de la nourriture, le nombre des souris qui se trouvent dans un voisinage lorsque l'hiver s'établit, et enfin la nature de l'hiver. Dans un verger en gazon ou qui contient des déchets où les souris peuvent se loger, les arbres souffrent généralement beaucoup plus que dans ceux où le sol est tenu bien ou recouvert d'une plante-abri pendant l'hiver.

Il arrive souvent que des vergers qui ont échappé pendant plusieurs années à la dent des souris à partir de la date de la plantation, sont gravement endommagés, sinon détruits, juste au moment où l'on comptait faire une première récolte. Rien n'est plus décourageant pour un cultivateur ou un arboriculteur que de voir une plantation sur laquelle il avait mis tant de soins pendant plusieurs années, détruite de cette façon. Et ils ne sont sans doute pas rares, les cultivateurs qui, après une perte de ce genre, n'ont pu se décider à replanter.

Ce n'est pas tous les ans que les souris causent des dégâts, mais il faut cependant protéger les arbres tous les ans jusqu'à ce qu'ils aient environ six pouces de diamètre, et même un arbre de cette grosseur est parfois encerclé en partie. Si l'on néglige d'appliquer les moyens de protection pendant une année, ce peut être justement pendant cette année-là que les souris pulluleront et qu'elles causeront de grands dégâts. Les souris se nourrissent généralement de graines qu'elles cherchent à la surface du sol, sous la neige, et lorsqu'elles arrivent à un arbre, elles se mettent à ronger l'écorce, si cette écorce n'est pas protégée; elles continuent jusqu'à ce que l'arbre soit complètement dépouillé de son écorce sur une hauteur de 12 à 18 pouces au-dessus du sol. L'arbre ainsi touché, meurt généralement, quoiqu'il puisse rester en vie pendant la plus grande partie de l'été suivant.

Le moyen le moins coûteux et le plus sûr de protéger ces arbres contre les attaques des souris, est d'envelopper le tronc de l'arbre de papier blanc ordinaire, à construction. On coupe ce papier en bandes sur toute la largeur du rouleau de papier, la longueur de ces bandes dépendra de la grosseur des arbres à envelopper. Elles doivent être juste assez larges pour se croiser, car il suffit d'une seule épaisseur de papier. On met ce papier bien serré autour de l'arbre et on l'attache à deux endroits avec de la ficelle. Après que le papier est en place, on recharge le pied de l'arbre avec un peu de terre pour couvrir toutes les ouvertures par lesquelles les souris pourraient arriver au tronc. On enveloppe tous les ans, à la ferme expérimentale, plusieurs milliers de jeunes arbres de cette façon, et jamais encore les souris n'ont rongé à travers le papier pour arriver au tronc. Le papier de goudron est bon également, mais quelques arbres ont souffert de son emploi et, puisque le papier à construction fait tout aussi bien, mieux vaut employer ce dernier. Un petit monticule de terre de 8 à 10 pouces de hauteur, à la base des arbres, empêche souvent les souris d'endommager ces derniers; même la neige foulée autour des arbres, s'est montrée utile, mais on n'est pas toujours sûr de ce moyen de protection. Un grillage de fil de fer fin, passé autour des arbres ou s'entre-croisant de façon à pouvoir s'étendre au fur et à mesure de la croissance de l'arbre est plus coûteux, mais il est plus durable et fournit un moyen de protection très efficace.

LE NOUVEAU GOUVERNEUR

Sir Charles Fitzpatrick succède à sir P. E. Leblanc, comme lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Le nouveau châtelain de Spencer Wood a été nommé pour succéder à sir Evariste, le jour même où celui-ci descendait dans la tombe. Nous n'en imputons pas la faute au nouveau titulaire; mais il semblerait singulier, que le gouvernement dont fait partie M. Doherty, ait mis tant de hâte à remplir une vacance créée à peine deux jours auparavant.

On trouvera encore plus singulier que le gouvernement dont fait partie M. Doherty, ait pris sur lui de rompre la tradition jusqu'ici ininterrompue et de nommer comme lieutenant-gouverneur de Québec, un personnage de langue anglaise.

Le gouvernement dont fait partie M. Doherty ne pouvait nous insulter de plus brutale façon, non pas à cause de la personnalité de sir Charles, mais par l'usurpation d'un droit de succession qui appartient à un canadien de langue française.

La presse française de toute la province, sans distinction de parti politique, a été unanime à réclamer pour sir Evariste, un successeur de langue française. Mais le gouvernement dont fait partie M. Doherty est resté sourd et, comme le kaiser allemand, a jeté au panier le chiffon de papier représentant la tradition, la coutume et le juste droit. Le gouvernement dont fait partie M. Doherty a commis une faute administrative de plus et qui n'est pas de la moindre importance; le peuple de Québec s'en souviendra.

Devant le fait accompli, nous serons bien forcés de ne voir en la personne du nouveau gouverneur que le représentant de Sa Majesté et, à ce titre, également, nous accorderons au représentant du Roi, le respect dû au chef de l'Etat, car, dans Québec, nous avons conservé le respect de toutes les conventions.

UN AUTRE LICHNOWSKY

Le gouvernement impérial allemand devait essayer un autre désaveu de sa politique. Dans un article du "Berliner Tageblatt", le général comte de Montgelas proteste à son tour contre les pratiques de guerre dont il a été le témoin indigné. Sa protestation n'aura pas moins de retentissement que le mémoire de l'ancien ambassadeur à Londres.

L'acte courageux de l'ancien général allemand, renvoyé pour la cause, infiniment honorable, d'humanité envers les vaincus, est signalé comme il suit par le "Journal de Genève":

Ce n'est pas sans surprise sans doute que, le dimanche 30 juin, les Berlinois auront lu, en tête de l'organe de Théodore Wolff, un article d'un général d'infanterie, sur la société des nations et les idées récemment émises par lord Grey. Il n'est peut-être pas sans intérêt de dire quels sont les antécédents de l'auteur de cet article, le comte Max de Montgelas.

Il appartient à une famille d'origine savoyarde, devenue bavaroise au dix-huitième siècle. C'était un des officiers supérieurs les plus estimés de l'armée allemande. Après avoir pris part à l'expédition de Chine, il avait été attaché au grand état-major. Au début de la guerre, il exerçait un commandement sur le front français. Révolté par les excès des armées allemandes en Belgique et dans les départements envahis, il s'efforça de traiter les populations civiles avec justice et humanité. Et ce fut le motif pour lequel il fut mis en disponibilité.

Le comte de Montgelas vint se réfugier en Suisse. Avec une conscience admirable, il se mit à étudier, d'après les documents les plus authentiques, la question des origines de la guerre et de la violation de la Belgique. A mesure qu'il avançait dans son travail, ses idées se modifiaient. Ce n'est pas trop de parler d'une conversion. Comme presque tous les officiers allemands, il avait cru à l'infailibilité de son pays. Maintenant, il devait constater les terribles responsabilités de l'Allemagne impérialiste. Et il arrivait aux mêmes conclusions que ses amis le professeur Fœrster et le docteur Muehlon, dont le journal, d'un si puissant intérêt, vient de paraître.

Le comte de Montgelas tient à parler en Allemagne même, on s'adressant directement au peuple allemand. Sous le régime du baïllon, il va

de soi qu'il ne peut pas encore dire tout ce qu'il a à dire. Son article du "Berliner Tageblatt" est déjà assez hardi. C'est un réquisitoire contre le militarisme. Il appuie les idées de Lord Grey, qui sont celles du président Wilson.

"La justice entre les nations, dit le comte de Montgelas, exige que le 'droit du Poing' soit définitivement aboli et que les nations grandes ou petites, soient également respectées, qu'elles aient les mêmes droits, qu'elles soient placées exactement sur le même pied. De même que, dans la vie privée, il n'est plus permis qu'un particulier ait recours à la force brutale, de même cela doit être interdit aux nations. Il ne doit pas y avoir deux morales, une pour l'usage personnel, et une autre pour l'usage politique."

Ces idées-là sont, pour nous, tout à fait courantes. Ce qu'il y a de nouveau, c'est de les voir exprimées en Allemagne et par un général.

L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE

La campagne de souscription à l'Emprunt de la Victoire 1918 est sur le point de s'ouvrir. Les organisateurs dans le Québec ont confiance d'obtenir un résultat qui fera honneur à notre province. L'emprunt de 1917 offrit des difficultés qui n'existent pas, cette année. S'il est vrai que l'épidémie de grippe a nu à travail dans certains districts, il y a maintenant lieu de croire que la crise est passée et que, d'ici peu de jours, il y aura eu un grand changement pour le mieux.

Dans tous les centres de la province, les organisateurs sont reçus avec le plus grand enthousiasme possible et tous les personnages éminents de la politique et du clergé, ont patriotiquement offert leurs services, en vue de faire de la campagne un grand succès pour notre province. Et ils ont eu raison.

D'abord, l'argent que nous souscrirons à l'emprunt national, est destiné à aider les Alliés à remporter la victoire finale sur le boche.

Ensuite, cet argent restera dans le pays, du fait qu'il sera dépensé au Canada, pour la fabrication de munitions pour les armées et la construction de vaisseaux pour les marmes des Alliés.

Enfin, l'argent placé sur les obligations de l'Etat, assure à chacun un taux d'intérêt (5 1/2 p.c.) plus élevé que celui payé par les banques. Les titres à l'obligation, les coupons ont la même valeur que les billets émis par les banques et peuvent être échangés aux comptoirs des banques aussi facilement que l'on peut y faire faire la monnaie de cinq dollars.

Et pardessus tout, l'emprunt a pour but d'aider à battre définitivement l'Allemagne, à libérer les territoires de France et de Belgique, à assurer la paix, dans le monde et à empêcher la répétition d'une guerre qui a ensanglanté l'univers, semé le deuil dans tous les foyers. Quel est celui qui refusera, alors, de souscrire à l'Emprunt de la Victoire, 1918?

LES TAUX D'ASSURANCE

Le rapport de la Commission de la Conservation sur les "Pertes par le feu au Canada", dans lequel l'auteur soutient que les frais d'assurance contre le feu au Canada sont trop onéreux et que les primes élevées, payées aux agents, en sont une des causes principales, semble contribuer à y remédier. On lit dans la presse qu'une importante conférence, qui a duré une semaine, a été tenue le mois dernier à New-York par les officiers de la Canadian Fire Underwriters' Association, à laquelle assistaient les chefs de l'exécutif de plusieurs grandes compagnies d'assurance contre le feu, aux Etats-Unis, pour discuter ce problème. On a dit que les représentants des compagnies et leurs agents se sont réunis en vue d'adopter quelques moyens destinés à réduire les primes; mais aucune décision définitive n'a été prise.

Voici quelques extraits caractéristiques à cet effet, contenus dans "Pertes par le feu au Canada":

"Les dépenses d'administration sont plus onéreuses au peuple du Canada que les profits réalisés par les assureurs. Une gérance qui nécessite approximativement 30 pour cent de toutes les primes est certainement extravagante. Si une partie raisonnable de cette somme était employée à prévenir les feux, les dépenses seraient justifiées, comme par exemple dans le cas de l'assurance des chaudières à vapeur, où le coup de l'inspection pour empêcher les pertes excède la somme payée pour pertes. On doute cependant que plus de un pour cent des primes soit directement appliqué au travail de prévention, alors qu'environ 21 pour cent sont distribués en commissions pour agents. Les services de ces intermédiaires sont donc coûteux.

Le mode de rémunération accordée aux agents est sans doute la source des maux qui se rattachent aux affaires d'assurance et aux pertes excessives que le Canada subit par le feu. Actuellement, on paie des commissions sur environ 25 pour cent de primes de préférence, 20 pour cent sur effets de commerce, et 15 pour cent pour manufactures et établissements protégés par des arroseurs; mais ces taux sont inférieurs à ceux de plusieurs compagnies. Dans les grandes villes, telles que Montréal et Toronto, les commissions sont fixées par concurrence, et l'on paye jusqu'à 40 et 50 pour cent, lorsque les risques sont bons. Les agents sont les maîtres de la situation et ils sont intéressés à maintenir les taux aussi élevés que possible. Par contre, les compagnies cherchent des assurances le plus économiquement possible, tout en essayant de maintenir la qualité. D'un autre côté, le public n'est guère intéressé à savoir si les agents sont à salaire, à commission ou à participation dans les profits; les assurances contre l'incendie diffèrent essentiellement des autres genres d'affaires. Mais voilà le point capital de toute la situation. Les taux de l'assurance contre l'incendie sont élevés ou minimes, selon le degré de danger de la chose assurée. Les grands dangers sont frappés de taux élevés. L'agent reçoit naturellement une plus forte rémunération lorsque les dangers sont plus grands."

Tout dernièrement en Angleterre, l'Eglise Romaine a vu entrer dans son sein vingt-trois ministres anglicans. Nous ne citons pas le fait parce qu'il sort de l'ordinaire, mais plutôt pour démontrer que le catholicisme dans les Iles Britanniques n'inspire pas autant d'horreur qu'en certaines parties de notre pays.

Le Canada, encore moins la province de Québec, n'a pas le monopole des réfractaires au service militaire. Les Etats-Unis viennent d'en cueillir d'un coup 40,000 rien que dans l'Etat de New-York. Ne soyons donc ni fiers ni humiliés de notre propre contingent.

LE CANADA FRANÇAIS, SAINT-JEAN, P. Q.

Organe libéral du District d'Iberville. Abonnement \$1.00 par année. Etats-Unis, \$1.50.

La Compagnie de Publication "Le Canada-Français", Limitée.

L. G. FERRIER, Gérant.

Téléphone Bell 103.

On pourra se procurer "Le Canada-Français" à Montréal, à la Librairie Saint-Louis, No. 288 Est rue Sainte-Catherine.

PETITES ANNONCES

Policiers Demandés

On demande des hommes recommandables pour la force de police, à Saint-Jean, P. Q. S'adresser au secrétaire-trésorier en produisant références.

AUTO A VENDRE

Auto Overland en parfait ordre, prix avantageux. S'adresser au Canada-Français, St. Jean. J.N.O.

TERRE A VENDRE

Rang de la 3ème grande ligne à 2 1/4 milles de l'église et de la station de G. T., terre à vendre, pour cause de maladie, mesurant 168 arpents, conditions faciles. S'adresser à Narcisse Lanciault, Saint-Valentin, Que. 21 c.f.

Fermeture de bonne heure des hangars à marchandises.

L'ORDRE DE LA COMMISSION DE GUERRE PRENDRA EFFET LE 10 NOVEMBRE.

L'ordre de la Commission de Guerre des Chemins de fer Canadiens, de n'ouvrir les hangars à marchandises à 7 h. a. m. et de les fermer à 3 p. m., tous les jours, le samedi excepté, alors qu'ils seront fermés à 1 p. m. n'entrera en vigueur que le 10 novembre, au lieu du 15 octobre. Le public est par conséquent informé que les règlements actuels d'ouverture et de fermeture des hangars de marchandises des chemins de fer du gouvernement resteront en vigueur jusqu'au 10 novembre prochain. 22b.f.

Comment Purifier le Sang

Comme remède contre la constipation, l'indigestion et les impuretés du sang prenez, aux repas et avant de vous coucher, l'Extrait de Racines, communément appelé le Sirop Curatif de la Mère Ségel. Ce traitement suivi avec soin guérit dans presque tous les cas. Procurez-vous le véritable. Chez les pharmaciens.

Demandez à votre marchand les Célèbres Cigarettes Egyptiennes VAFIADIS Bouts en Liège Vingt centimes la boîte de 10.

ANNONCE DIGNES D'ATTENTION

LA MAISON NORMANDIN 16 et 18 rue Saint-Jacques, OUVRETTURE DES Modes d'automne et d'hiver 1918-1919 et Grande Exposition de Fourrures.

Ces nouveautés vous causeront des surprises tant par l'originalité des modèles que par le bon goût qu'elles révèlent.

Comme nous confectionnons et réparons nos fourrures nous pouvons les vendre à des prix défiant toute concurrence.

Tous les samedis entre 8 h. et 10 h. a. m., nous vendrons des lignes au-dessous du prix coûtant.

(VOYEZ NOS VITRINES)

Une visite est sollicitée.

"CLUB IBERVILLE, LIMITEE".

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec des lettres patentes, en date du quatrième jour de septembre 1918, constituant en corporation MM. C. Alcide Papineau, voyageur; Pierre-C. Thuot, bourgeois; Odilon Vermette, contre-maître; Ernest Thuot, marchand; Joseph Denouart, contre-maître; Cha-H. Mailhot, entrepreneur, de Irberville, dans les buts suivants:

Droit d'avoir un emplacement, d'y recevoir les personnes régulièrement inscrites comme membres, de les loger et leur donner à manger, et de leur vendre des liqueurs enivrantes, et tous autres pouvoirs propres à assurer le bon fonctionnement dudit club, et à atteindre les fins pour lesquelles ce club est créé, soit pour des fins sportives, sociales et littéraires, le tout sujet aux articles 966, S. R. Q. 1909, sous le nom de "Club Irberville Limitée", avec un fonds social de trois cents piastres (\$300.00), divisé en trente (30) actions de dix piastres (\$10.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera à Irberville. Daté du bureau du secrétaire de la province, ce quatrième jour de septembre 1918.

Le sous-secrétaire de la province. C.-J. SIMARD.

Utilisez les restes de viande.

Les plus petites parcelles même peuvent constituer des plats appétissants si on y ajoute une petite quantité de

BOVRIL

CHOSSES ET AUTRES

Mariage d'argent

(Par Henriette Bezançon (Suite.)

Et toi aussi, tu verras ton avenir assuré, dit le jeune homme en regardant affectueusement Marie; ni l'un ni l'autre, mes vaillantes chéries, vous n'aurez plus besoin de chercher de leçons de musique, de travaux de peinture ou de broderie... à quel songes-tu, petite sœur, avec cet air mystique?

La calette leva sur lui son regard bleu si doux: A cette légende de notre pays répondit-elle, tu te souviens? Une enfant contre-faite va mourir... Alors son ange gardien effleure sa bosse, qui s'ouvre, laissant voir deux grandes ailes blanches ployées. Et l'enfant déploie ses ailes, et ce sont deux anges qui s'envolent au ciel... A cause de cette jolie légende, j'ai toujours ressenti un pieux respect pour cette infirmité. Et mademoiselle Thénier m'inspire une tendre sympathie.

Le mariage eut lieu à Saint-Philippe-du-Roule, au milieu d'une affluence considérable, où le monde collectionneur, des artistes, des gens de lettres côtoyait celui de la haute finance et de la grande industrie, la colonie russo-polonaise et une partie du faubourg Saint-Germain. Tout Paris avait connu l'antiquaire Vincent Thénier, mort dix fois millionnaire; et certains se souvenaient encore du brillant comte Kobrinsky et des soupers du café anglais.

Les sœurs du marié si blondes, si fines, parurent idéales dans leurs toilettes mauves. Quant au marié, ce jeune beauté mâle, sa distinction, l'élégance de sa taille firent l'admiration de toute l'assistance féminine. Si Germaine Thénier avait voulu une apothéose éclatante en revanche de toutes les secrètes blessures de sa jeunesse disgraciée, son désir était satisfait. Son cœur palpitait d'orgueil... Oui, ce ne pouvait être que d'orgueil, tandis qu'elle se dirigeait vers la sacristie après la bénédiction

nuptiale petite ombre blanche savamment estompée sous un voile princier du point d'Angleterre, qui l'enveloppait à l'ancienne mode. Un lunch magnifique fut offert à plus d'un millier d'invités; mais ce fut tout; il n'y eut ni dîner, ni bal. Les nouveaux mariés devaient partir le même jour pour leur voyage de noces.

Quand le dernier invité a quitté l'hôtel, Jean et Germaine se trouvent en tête à tête pour la première fois; car, durant leurs brèves fiançailles, Mlle Thénier eut soin de toujours avoir auprès d'elle quelque officieux parente ou amie. Au cours de leurs entrevues, Germaine faisait preuve d'une impeccable aisance mondaine, sans livrer rien de l'âme souffrante, sensible, que Jean surprenait dans son sourire, et qu'il se proposait d'apprivoiser comme un oiseau blessé... N'êtes-vous point trop fatiguée ma chère Germaine? murmura-t-il en se rapprochant, d'elle, et en portant à ses lèvres la main de la jeune femme.

Celle-ci le regarda un instant avec une bizarre, une déconcertante expression; quelle aisance simple! Comme immédiatement, il s'est retrouvé à sa place, dans ce cadre de luxe artistique! Mais elle arrache sa main à l'étreinte du jeune homme... Et se redressant de tout son pouvoir, dans la robe de satin blanc garnie de point d'Angleterre qui l'enveloppe de ses plis argentés:

Monsieur, vous êtes libre, absolument libre. Je vous dispense de toutes comédies sentimentales. Mon miroir, qui est mon meilleur ami, m'a dit la vérité depuis longtemps: si je suis de celles qu'on épouse, je ne suis pas de celles qu'on peut aimer. Il m'a convenu de porter votre nom et à vous de me le donner... Marché conclu, nous sommes quittes.

Un flot de sang empourpra soudain le front du jeune comte. Le mépris, l'hostilité de sa femme était pour lui une foudroyante découverte; la douleur, la honte et la révolte bouillonnaient dans son cœur, et avant qu'il eût trouvé des mots pour traduire ce

qu'il éprouvait, Germaine reprit de la même voix tranchante:—Nous allons tout-à-l'heure, partir ensemble, pour le monde. J'ai fini l'hiver au Gole Juan, chez ma vieille tante. Vous, Monsieur, vous pouvez voyager à votre guise.

La situation que vous prétendez m'imposer est une insulte imméritée... s'écria Jean d'une voix frémissante.

Mais Germaine avait déjà quitté la pièce sans lui accorder un regard de plus.

IV

Le comte Jean Kobrinsky à la comtesse Germaine.

Août 1914.

Madame au moment de quitter la France pour aller combattre, dans les armées du Czar, l'ennemi commun de nos deux patries, j'ai voulu vous adresser ces lignes d'adieu et de pardon...

Où, Madame, d'adieu; car si cela dépend de moi, l'insulte que vous m'avez faite il y a six mois, sera lavée dans mon propre sang... et de pardon... car, malgré mon premier mouvement de protestation, indignée, je l'avais en partie méritée. Ma faute du moins, n'était pas sans excuses; j'avais si peu vu le monde! dès l'âge de quinze ans, j'avais partagé l'exil volontaire, la retraite, la courageuse pauvreté de mes parents.

Ma mère, et mes sœurs, si tendres, si pures, si vaillantes, étaient les lèches vivantes de mon culte affectueux. Mon père me les avait léguées. Je les voyais souffrir, s'étioler sous mes yeux sans une plainte. C'est alors qu'un ami de collège, rencontré par hasard, me parla de vous. J'ignorais qu'il fut chargé, contre paiement, de chercher un figurant auquel vous réserviez avec le titre d'époux le plus sanglant affront. Je crus à l'intérêt qu'il me témoignait, je crus surtout au portrait moral qu'il me traçait de vous, sachant bien que j'étais naïf, et que ma fierté se fut révoltée, si l'on m'eût proposé un marché. Je souris aujourd'hui, d'un sourire plus amer que des pleurs, en songeant à la tendre, à l'infime reconnaissance que j'éprouvais pour vous, qui consentiez à transformer la vie des chères miennes!... Je vous consacrais au fond de mon cœur, mon existence entière... Mais je vous pardonne, Madame; rien ne vous obligeait à me croire. Le monde vous avait renoué incrédule et orgueilleuse. Et puis vous aviez raison; Vous étiez trop riche... Ah! le jour où vous m'avez flagellé de votre mépris, j'ai eu la velléité de rompre à l'instant cette union mensongère, de plaider pour ce cœur de Rome... Mais (vous voyez que je suis sincère, et que vous pouvez me croire lorsque j'affirme que je vous aurais aimé) j'ai revu aussi les innocents visages de mes sœurs, je me suis souvenu de la gênante promesse que vous aviez faite de doter ces enfants, d'adoucir les

dernières années de ma mère... et j'ai bu ma honte!... Ces promesses, vous les avez tenues magnifiquement. Ma sœur Alexandrine a épousé l'homme qu'elle aimait. La guerre vient de l'arracher de ses bras; plus heureux que moi, il part, au moins, avec le talisman de son amour. Ma mère et mes sœurs ignorent; elles ignorent toujours, avez-vous bien voulu m'assurer, ce qui s'est passé entre nous.

Pour elles, Madame, non seulement je vous pardonne, mais je vous bénis. Quant à moi, vous le savez, je me suis fait un devoir de vivre en dehors de votre luxe, et de gagner mon pain, en surveillant de près le rendement de vos diverses fermes et propriétés. Je commençais à remplir avec succès ce rôle de régisseur, lorsque la guerre éclata. Ce sera la solution héroïque de ma fausse et humiliante situation. Adieu...

C'est là-bas, au fond de la Russie. Une femme une toute petite et frêle Française, a entrepris seule, ce grand voyage, sans se laisser arrêter par aucun obstacle. Elle n'a qu'une pensée, qu'une angoisse: le reverra-t-elle? Vivant ou mort, pourra-t-elle baiser ce front si beau, si noble ou elle a fait monter la rougeur de la honte?... Elle sait, hélas, que son mari ne pourra survivre aux cruelles blessures qu'il a reçues; il était condamné lorsqu'on l'a averti. Et elle est allée vers lui, par un de ces faits irrésistibles qui ne se raisonnent pas plus que le coup d'aile d'un oiseau éperdu.

C'est là-bas au fond de la Russie, dans un hôpital où les plus angustes mains pansent les plaies des victimes, où parfois même apparaît la hiéroglyphique figure de l'Impératrice. Le comte Kobrinsky a prodigué son sang pour la Pologne et la Russie reconquises. Il est surpris, et presque déçu de se voir du monde des vivants... Un après-midi pendant qu'il sommeillait, il crut sentir un baiser sur son front; lorsqu'il s'éveilla il lui sembla qu'une silhouette féminine s'effaçait précipitamment. Jean était encore si faible qu'il ne posa aucune question. Cependant, l'illusion se renouvela: chaque fois qu'il sommeillait, il avait l'impression de caresses si douces, si légères qu'elles pouvaient se confondre avec ses rêves... et d'une tendresse occulte comme celle d'un ange gardien. Alors le souvenir de la légende polonaise que sa sœur Marie lui avait rappelée se mêlait à ses songes.

Il ne voulait pas demander qui elle était; mais il savait qu'elle viendrait s'asseoir auprès de lui quand il aurait les paupières closes. Un jour, il les rouvrit plus vite, et son premier regard rencontra deux yeux de femme que l'amour et la pitié rendaient lumineux comme deux étoiles. Germaine, murmura-t-il; puis songeant encore à la légende: les ailes... les ailes d'ange... Oh! c'était bien vrai... Elle crut qu'il divaguait. Elle n'o-



Le petit médecin toujours prêt-toujours à la portée pour soulager les maladies des reins et de la vessie, et aider la nature à purifier le sang. The National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited, Toronto, 2327

sait ni bouger, ni parler, tremblant de lui faire mal par une émotion trop forte. Mais, sans marquer de surprise, il la regardait longuement, profondément.

La mort n'a pas voulu de moi, dit-il enfin avec un faible sourire. Je suis amputé du bras gauche, et la suture de la moelle épinière a réussi au-delà de toute prévision. On a prononcé le mot de: miracle.

Où, on m'a tout dit. Ne vous fatiguez pas, je vous en prie. Je sais qu'un éclat d'obus vous avait gravement atteint à la colonne vertébrale, mais qu'en effet la suture a miraculeusement réussi, et que vous conserverez le mouvement de vos membres inférieurs. Dieu soit loué! Je suis ici depuis huit jours... Seulement, je n'osais m'approcher que lorsque vous dormiez.

Germaine... Vous ne me méprisez donc plus? Elle joignit les mains suppliante et désolée:

O Jean! N'avez-vous pas reçu ma lettre d'adieu, au moment de votre départ?

Non, je ne l'ai jamais reçue. Alors, vous ignorez combien j'ai souffert! Vous méprisez? Ah! je vous aurais traité moins durement... si je ne vous avais aimé à première vue! J'ai voulu arracher de mon cœur ce sentiment que je jugeais, hélas, sans espoir de retour... Je ne voulais pas d'un simulacre de tendresse. Mais en lisant vos lignes d'adieu, j'ai cru en vous, trop tard... J'ai compris que votre âme était aussi belle que votre visage. Jean, maintenant, voudriez-vous me permettre d'être votre compagne? Le regard d'elle s'éclaircit valait plus que les paroles. De l'unique main qui lui restait, il prit celles de Germaine, les tint longuement contre ses lèvres.

C'est de ce jour murmura-t-il que datera notre mariage... Notre mariage d'amour, acheva Germaine en versant de douces larmes.

ABONNEZ-VOUS AU "CANADA-FRANÇAIS"

Le Bébé Crie



dès son entrée dans le monde et ce premier cri fait tressaillir le cœur de la mère. Plus tard, lorsqu'il crie, c'est qu'il souffre et ces cris plaintifs fondent le cœur de la mère. Ces cris sont, le pluspart du temps, dus aux coliques, à la diarrhée, à la dentition, et il suffit de quelques doses de Sirop d'Anis Gauvin pour les calmer et pour en faire disparaître la cause.

En Vente partout: 25 cts la bouteille. Le Sirop Gauvin contre le Mal de Tête pour le RHUME et les douleurs, est incomparable, et insubstituable. Prix: 25 cts

LIBRAIRIE SAINT-JACQUES J. A. BOULAIS, - Prop. Vous trouverez un grand choix d'articles de classes: Cahiers, Encre, etc., etc. BICYCLES marque "Cleveland" Ainsi que les accessoires au complet Réparations de bicyclettes. 45 RUE SAINT-JACQUES Téléphone 447 SAINT-JEAN, QUE.

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860 CAPITAL AUTORISE 50,000,000 CAPITAL PAYE 2,000,000 RESERVE 2,100,000

A NOS 235 BUREAUX L'intérêt sera payé ou capitalisé semi annuellement au plus haut taux courant, payé par toutes les banques.

NOUS ACCEPTONS LES DEPOTS DE \$1.00 ET PLUS. Nous avons des correspondants par le monde entier et nos MANDATS DE VOYAGE sont payables au pair partout.

Notre bureau de PARIS (14 RUE AUBER) FRANCE, offre des avantages exceptionnels au public voyageur.

Les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux et les placements sont effectués en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, AUX PLUS BAS TAUX.

VICTOR MOREAU PHOTOGRAPHIE MODERNE, 21 RUE SAINT-JACQUES SAINT-JEAN, QUE

Knots & Lashings Ice Cream Parlor Reg'd. SALON DE CREME à la GLACE Bonbons, Fruits, Liqueurs douces, Cigares, etc. P. J. O'CAIN, Propriétaire Tel Bell 62 112 Rue Richelieu Saint-Jean.

Le Commerce des Cultivateurs

Cette banque s'est tout particulièrement dévouée, depuis 54 ans, au commerce des cultivateurs. Nous en avons aidé plusieurs à des époques très difficiles, et avons contribué à en conduire davantage encore, à l'apogée du succès. Nous sommes disposés à vous accorder tout l'appui possible, tout en nous maintenant dans les coutumes légitimes des affaires de banque. Vous êtes bienvenus en tout temps.

Coffrets de sûreté à louer à la succursale de Saint-Jean. LA BANQUE DES MARCHANDS Bureau Chef: Montréal, DU CANADA Etablie en 1864. SUCCURSALE DE ST-JEAN, J. A. PREZEAU, Gérant. SUCCURSALE DE NAPIERVILLE, C. A. BARETTE, Pro-Gérant.

"Regardez si la marque de commerce le chien se trouve dessus".

Advertisement for 'SMILES' records featuring a dog logo and text: 'SMILES' (Sourires) CHANTE PAR LAMBERT MURPHY. Une chanson qui a obtenu un grand succès, qu'on chante partout. Elle était trop belle pour attendre la liste régulière de novembre. Au revers, une autre splendide chanson "The Rediance in Your Eyes", chantée par Reinald Warrenth. Record à l'Étiquette Bleue 45155. Achetez-le maintenant. Records à "La Voix de son Maître" même prix qu'avant la guerre. 90 cents pour records de 10 pouces, à double face. When Aunt Dinah's Daughter Hannah Bangs on that Piano—One-Step 18476 Six Frères Brown Chasing the Chickens—One-Step I'm Always Chasing Rainbows—C. Harrison 18456 I Miss that Mississippi Miss that Misses Me 18456 Trio Sterling \$1.50 pour record de 12 pouces, à double face. Oriental—Fox-Trot Orch. de Jos. C. Smith 55676 Dodola—Valse Orch. de Jos. C. Smith Splendides Records à l'Étiquette Rouge. Force of Destiny—Il segreto du duncung violato? Cerus—De Luca 59887 La Route des Lutins (Violon) Helfetz 74570 Entendez-les chez n'importe quel marchand à "La Voix de son Maître" Victrolas à partir de \$34. en montant, avec facilités de paiement, si désiré. Ecrivez et demandez une copie gratuite de notre Encyclopédie Musicale de 620 pages, donnant la liste de plus de 9,000 Records Victor. Berliner Gram-o-phone Co. MONTREAL, LIMITED 94 rue Lenoir. Marchand à "La Voix de son Maître" à St. Jean J. P. MEUNIER. N'oubliez pas Il n'y en a pas d'autres! Vous ne pouvez pas acheter les Victrolas, Records Victor, ou autres produits à "La Voix de son Maître" chez d'autres que nos marchands autorisés. Rappelez-vous—Il n'y en a pas d'autres!



MONUMENTS

Quelques uns des monuments que nous avons posés dans les campagnes environnantes, depuis un ou deux ans. Ces monuments ne sont pas très dispendieux et ont très belle apparence. Il va sans dire que notre travail est toujours garanti de première classe.

GEORGES E. TREMBLAY,

Manufacturier-importateur de Monuments.

Téléphone Bell 487 IBERVILLE, Que.

Ecoliers!

Venez profiter des grands avantages qui vous sont offerts.

ASSORTIMENT COMPLET DE CHAUSSURES ET CLAQUES pour hommes, femmes et enfants, à des prix modérés.

Valises pour Ecoliers, et tous autres genres. VENEZ AU NO.

142 rue Richelieu, CHEZ LOUIS McNULTY, GEO. ST-GERMAIN, Prop. SAINT-JEAN, P. Q.



Notre assortiment de Poèles et Fournaises est des plus complet

Une visite au St. Johns Furniture Store D. KUSHNER, 95 & 97 rue Richelieu, Saint-Jean, en face de l'hôtel Saint-Jean.

Peter J. O'Cain BOIS - BOIS - BOIS BOIS MOU \$2.00 le voyage BOIS FRANC \$2.50 et \$3.00 le voyage. Bureau Tel. 885. Résidence Tel. 62 31 rue Richelieu, Saint-Jean 3ième porte de la Banque des Marchands

Résultats déconcertants possibles des maladies des femmes.
Beau cas de complète guérison entre cent autres par les PILULES ROUGES.



Mme JOS. RIVEST

Les maladies des femmes, lorsqu'elles ne sont pas prévenues ou prises à point, causent d'ordinaire les pires désordres dans l'organisme. Telles fillettes, pourtant bien constituées et robustes, deviennent malades, amaigrissent, faibles, nerveuses et sont en proie aux pires migraines et à toutes sortes de troubles lors du changement qui s'opère en elles à l'époque de la croissance. Elles ne se rendent pas compte que leur sang a absolument besoin d'être purifié et régénéré pour faire disparaître les palpitations de cœur, les étourdissements, les vomissements, pour régler leur digestion et le fonctionnement de leurs intestins, et elles laissent souvent le mal prendre de telles proportions que les médecins même les plus capables et les plus consciencieux échouent et finissent par conseiller l'hôpital, le repos absolu ou un traitement tellement dispendieux qu'un grand nombre n'osent même pas y songer.

Pourtant, si elles savaient qu'il existe un remède absolument efficace, apportant le soulagement dans tous les cas, dans un délai plutôt court, et à des prix étonnamment abordables, elles se hâteraient d'en profiter.

Disons en toute sincérité qu'un très grand nombre de femmes connaissent ce remède et ont confiance aux Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, parce qu'elles ont été immédiatement soulagées ou radicalement guéries.

Et ce que nous avançons là est si loin d'être exagéré que les témoignages les plus enthousiastes et les plus sincères nous parviennent tous les jours.

"Je tiens à affirmer publiquement toute la reconnaissance que je dois aux Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, car je leur attribue mon entière guérison. Depuis l'âge de douze ans, je souffrais continuellement de violentes maux de tête et de douleurs dans le dos et à l'abdomen. A force de souffrir, j'étais devenue méconnaissable, les traits tirés, pâle, les yeux chagrinés et terriblement malgre. J'étais de telles douleurs internes que je pouvais à peine marcher. Périodiquement j'avais tellement mal à la tête que j'étais obligée de m'enfermer dans ma chambre. J'étais aussi sujette aux indigestions, palpitations, etc."

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (limitée), 274, rue St-Denis, Montréal.

Commerce
LE MARCHE DE MONTREAL
EPICERIE

Un jour de moins pour un congé public au début de la semaine et un raccourcissement général des heures de travail pendant les jours suivants ont causé un certain désarroi dans la distribution des comestibles; la demande ne semble pas cependant avoir subi un ralentissement sensible, mais les épiciers en gros et en détail sont sur les dents par suite d'abord d'un surcroît de travail pendant les heures permises et par le fait de la terrible grippe espagnole qui entrave forcément le service des livraisons en mettant au repos forcé un nombre considérable d'employés de magasins.

Les dégâts matériels causés par cette épidémie se feront sentir bientôt parmi les masses prolétaires. Un nombre énorme d'employés dans les industries manufacturières perdent déjà, chaque semaine, une partie de leur salaire accoutumé en perdant des heures de travail et les épiciers, les charcutiers et autres se ressentiront nécessairement de cet état, ceux d'entre eux en particulier qui fournissent aux familles qui paient à la semaine.

ASSORTIMENT GENERAL. — Sous cette rubrique, on ne peut noter qu'une fermeté soutenue des prix avec des stocks en magasin relativement modérés.

PRUNEUX. — On nous fait entrevoir une avance prochaine et nouvelle, des cotes des pruneaux vu l'état du marché de la Californie où la production de l'année 1914 accuse un déficit et vu les restrictions imposées à l'exportation par le gouvernement des Etats-Unis. Nous maintenons les prix de la liste très fermes avec perspective de hausse d'un moment à l'autre.

CONSERVES. — On nous signale un recul assez important dans le marché des tomates en boîtes. Ainsi le prix des tomates en boîtes No 2 1-2 a été abaissé de \$2.10 à \$1.90 par douzaine.

Le blé d'Inde cassé, 2 lbs, marque maintenant \$2.10 par douzaine de boîtes.

La liste des conserves de fruits demeure en fermeté. Les assortiments visibles ne sont pas excessifs et la demande semble plutôt ralentir dans le moment.

SUCRE, MELASSE. — Les prix des sucres n'ont pas varié depuis la semaine dernière, et la distribution générale s'opère par rationnement pour ainsi dire, et de manière que chaque épicier n'en puisse pas obtenir de ses fournisseurs plus qu'une quantité déterminée pour un temps déterminé; ce qui revient à dire que les consommateurs sont soumis à la ration.

FRUITS. — La demande de fruits importés et indigènes est relativement bonne. Ce sont les citrons qui donnent le ton aux prix. On les marque aujourd'hui \$8.50 à \$9.50 par caisse. Les oranges suivent avec une cote haussée, 50c par caisse, à \$11.50 et \$12.00.

Les pommes sont en abondance relativement restreinte, par suite du déficit dans le rendement des vergers, cette année. Toutefois le prix en est saisonnier. On les cote en gros \$1.75 à \$6.00 le baril, selon la qualité qui généralement parlant est assez bonne.

BEURRE, FROMAGE. — Depuis quelques jours les arrivages de produits laitiers sur le marché local sont un peu ralentis. Le commerce en gros depuis une couple de jours est moins actif, ce qui indiquerait que les détaillants en ont une provision suffisante pour faire face à la demande.

TOUJOURS DES MAUX DE TETE

Guéris par "Fruit-a-tives" — Composé de Jus de Fruits

112 aux Conna, St. Jean, N.B.
 "Il faut que je vous dise que, votre merveilleux remède 'Fruit-a-tives' m'a été d'un secours inestimable. J'ai souffert de maux de tête violents pendant plusieurs années, ne pouvant trouver de guérison permanente. Un ami me conseilla d'essayer 'Fruit-a-tives', ce que j'ai fait avec succès; et je suis maintenant entièrement guéris des maux de tête, grâce à votre excellent remède."

MDE ALEXANDRE SHAW.
 50c la boîte, 6 pour \$2.50, pour essai 25c. Chez tous les pharmaciens ou sur réception du prix, frais de poste payés, chez Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Les prix en gros sont fermement tenus: le beurre de laitier de 39c à 42c. La commission du gouvernement fédéral, paie les prix suivants pour le beurre: crémier No 1, 46 1-2c; crémier No 2, 46c et crémier No 3, 45c.

Le marché du fromage n'offre aucun intérêt spécial dans le moment; le mouvement d'exportation est passablement actif et en conséquence, il y a peu d'accumulations dans les entrepôts. Les prix demeurent à 24c et 25c suivant les qualités.

OEUF. — Le marché des oeufs est devenu très ferme, avec tendance à hausser ses prix comme de coutume à cette époque de l'année, le marché des oeufs en entrepôt paraît à peu près suffisamment approvisionné pour faire face à la demande courante. Les prix sont fermes à 52 et 54c par douzaine suivant la qualité. Les oeufs strictement frais sont payés jusqu'à 60c par douzaine.

PATATES. — Un calme règne dans le marché des patates. Les prix semblent pencher en faveur des acheteurs épiciers et autres. Le prix aujourd'hui aux entrepôts est à \$2 à \$2.15 par sac de 90 livres pour les patates des Montagnes Vertes et à \$1.90 pour les patates blanches de la province de Québec.

VIANDES. — La situation du marché des porcs vivants, dans le moment semble favorable aux acheteurs. Ainsi, à Toronto, jeudi, le prix du porc vivant a fléchi de 50c par 100 livres et l'on y a enregistré de nombreuses transactions à \$18.25 par 100 livres avec perspective de prix plus facile en sympathie avec les marchés de l'Ouest. En porcs abattus le marché paraît stable, le marché n'est pas très actif. Les transactions sont faites aux abattoirs au prix moyen de \$25.50 à \$26.00 par 100 lbs. Le porc abattu venant de la campagne est coté \$24 à \$25 par 100 livres.

La liste des viandes préparées est plutôt nominale et ferme. Les affaires en lard en barils sont quelques peu lentes. Le lard américain en baril est à prix variant de \$54 à \$60.

FERRONNERIE. Les transactions en ferronnerie générale pendant la semaine ont été plutôt en ralentissant. La demande est encore portée vers les articles servant aux préparatifs faits un peu partout pour entrer en hivernement: poêles, chaufferettes et accessoires, quelques ustensiles indispensables pour les ménages, et un peu d'éclairage. Les changements soudains de l'atmosphère et la perspective d'un hiver hâtif et rigoureux activent probablement davantage d'ici à la fin du mois la demande des marchandises que nous venons de mentionner.

Bien que la distribution de ferronnerie en général soit, à part quelques exceptions, un peu moins forte comme cela arrive généralement à l'automne, alors que les assortiments dans les grands centres comme dans les petits centres sont à peu près au complet, la situation financière du commerce général de ferronnerie en gros et en détail est satisfaisante. En général les stocks en magasin quoique assez peu considérables tout cependant suffisants apparemment, pour suffire à la demande courante.

Le contrôle des métaux et leur absorption en grandes quantités par les gouvernements causent une certaine rareté qui entrave les efforts des manufacturiers dans la prompte exécution et dans la livraison de leurs commandes pour le commerce du printemps de 1919; cela est la cause du maintien des prix et de la perspective permanente de hausse encore plus accentuée qu'aujourd'hui.

FER ET ACIER. — La demande est modérée pour les travaux des ateliers de forge dans les campagnes ainsi que pour les voitures de fermes. Cette demande est faite plus particulièrement pour les ouvrages courants de réparations. Les prix des fers et des aciers demeurent excessivement fermes et dans l'état actuel des marchés de production ces prix peuvent plutôt servir comme base de transactions sur les ferronneries avec perspective de changements à vue d'un moment à l'autre. Aujourd'hui les aciers à la liste varient de \$5.25 à \$6.50 comme base, mais personne ne peut dire quelle sera la hausse de demain. Il en est de même du fer en barres; les intéressés ne peuvent se dispenser de suivre le marché de jour en jour.

BROCHES. — La liste des broches est maintenue très ferme avec plutôt une tendance à hausser ses prix. Les broches galvanisées seront peut-être un peu moins en demande avant longtemps pour peu que les besoins des armées en campagne en Europe diminuent par suite de la victoire définitive des Alliés de l'Entente sur l'Allemagne; mais les prix resteront longtemps encore après la guerre, les mêmes qu'aujourd'hui au moins, parce qu'il y aura forte demande pour les reconstructions dans les contrées ravagées par les armées allemandes et parce que, aux Etats-Unis et au Canada, la demande ira plutôt en augmentant pour les clôtures des propriétés nouvelles qui seront livrées à la culture dans toutes les parties des deux pays voisins. Il est à prévoir que la matière première fera un peu défaut après la fin des hostilités; aussi on peut, sans exagérer, présumer que la situation actuelle des prix des broches ne se modifiera pas dans le sens d'une baisse d'ici à assez longtemps.

Où puis-je me procurer le remède d'Holloway pour les cors? J'ai été complètement guéri de mes cors par ce remède et je voudrais m'en procurer de nouveau pour mes amis. C'est ce qu'écrivit M. J. W. Brown, de Chicago—10

CASTORIA
 Pour Bébés et Enfants
 EN USAGE DEPUIS AU DELA DE 30 ANS
 Porte-Toujours La
 Signature de *Castoria*

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Envoi sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen du catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

Chronique de la "Revue Hebdomadaire". La "Revue Hebdomadaire", fondée en 1892 par la maison Plon, Nourrit et Cie, se présente aux lecteurs comme une publication dont la haute tenue littéraire lui a valu de prendre rang parmi les premières revues françaises.

Elle doit ce succès à l'idée qu'elle a cherché à réaliser en offrant aux lecteurs, à un prix modique et sous un format commode, une revue ne publiant que de l'inédit, traitant de toutes les actualités littéraires, historiques, artistiques, sociales ou scientifiques, et présentant enfin, sous forme de suppléments annexes, une "partie illustrée" relatant les principaux événements de la semaine, et une "partie documentaire" résumant le mouvement général des idées en France et à l'étranger.

Sur des feuilles spécimen, deux rubriques, sont consacrées à la "Vie féminine" et à la "Vie sportive". Prix de l'abonnement: 3 mois, 8.75—6 mois, 16.50—1 an, 20 frs. Libr. Plon, 8 rue Garancière, Paris. "L'Instantané", partie illustrée de la "Revue Hebdomadaire", tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Pour les abonnements, s'adresser au représentant: Léon Lorrain, 71 rue Saint-Denis, Montréal.

'COLLECTIONS
 Salaire, Loyer, Jugement
 Billets et Réclamations de
 toute nature collectés au
 pourcentage partout Nous
 pouvons avoir votre argent
 Agence Mercantile VANIER
 Dept. T 155 St-Jacques, Montréal

E. MESSIER,
 Réparation de Montres,
 Horloges et Bijouteries
 88 RUE RICHELIEU,
 ST. JEAN, Que.
 TEL 318



WRIGHT

Imaginez vous pendant un instant la vue de ces ports éloignés, au-delà des mers inexplorées—

Des glaciers artiques aux zones torrides sous la croix du Sud—

De ces villes bâties dans les montagnes, à l'embouchure affairée des rivières—

Vous trouverez toujours la **WRIGHT**.

Parce que les hommes reconnaissent que son usage continu procure le confort et le rafraîchissement.



A cause de ses bienfaits et parce que Sa Saveur Dure!

FAITE AU CANADA
 Hermétiquement cachetée
 — sa conserve fraîche

Maçonnerie, Menuiserie, Construction de maisons, etc.,
Pierre Trahan
 Adressez-vous à
 ENTREPRENEUR
 Spécialité: Transport de bâtisses.
 76 RUE SAINT-JEAN
 SAINT-JEAN, P. Q.

FRANCO AMERICAN DENTISTS
 NOS PRIX POUR DENTIERES SONT DE :
 \$5, \$8, \$10, \$12 ET \$15 en montant
 alors que d'autres dentistes
 chargent \$10, \$15, \$20, \$25 ET \$30
 Spécialité: PONTS et COURONNES EN OR.
 20 bureaux privés antiseptiques, hygiéniques et d'une propreté parfaite.
 DENTISTES DIPLOMES seulement, venant de Chicago, New-York, Boston et du Canada
 Un peu plus bas que la rue St-Catharine.
 164, rue St-Denis,

POUR VOS INSTALLATIONS ET REPARATIONS ELECTRIQUES
 ADRESSEZ-VOUS A
A. BEAUDRY Fils
 78 RUE JACQUES-CARTIER SAINT-JEAN
 Nous louons et réparons les bicyclettes.

ROCHETTE & ROCHETTE,
 Plombiers et Electriciens.
 Poseurs d'appareils de chauffage à l'eau chaude
 40 Rue Champlain,
 (bâtisse Harbec)
 Tel. Bell 4443. SAINT-JEAN, P. Q.

L. D. Marchessault,
 Ferblantier et Plombier
 15 RUE SAINT-JACQUES SAINT-JEAN, P. Q.
 SPECIALITE: FOURNAISE A AIR CHAUD.
 Tell. Bell 90 Visite sollicitée.



Ce que toutes les femmes savent

Chaque année les étoffes à robes deviennent de plus en plus légères—les couleurs plus délicates. Grâce à l'usage du Lux, cependant, on n'a plus peur maintenant de les confier au "savon et à l'eau."

Vous pouvez acheter en toute sûreté la blouse ou le sous-vêtement les plus fins que votre bourse puisse vous le permettre—sans avoir rien à redouter de les laver. Par le procédé au Lux—simplement en les plongeant à quelques reprises dans la savonneuse copieuse et crémeuse du Lux sans avoir à les frotter pour les endommager—vous les gardez frais comme des neufs.

Pas plus que l'eau pure elle-même le Lux ne détériore quoi que ce soit.
 LEVER BROTHERS LIMITED, TORONTO.



C'est le temps d'acheter votre
GRAFONOLA COLUMBIA
 et vos RECORDS
 CHEZ
Jos. Boudreau fils,
 LIBRAIRE
 Tapisserie, Joints,
 Rideaux à ressorts.
 Vaiselle, Verrerie,
 Cadres, etc., etc.
 150 rue Richelieu,
 SAINT-JEAN.

CHOSSES DE GUERRE

Le trou de la mort

C'était un matin d'août 1914.

Courant, se couchant, rampant dans les fossés, s'aplatissant dans les sillons, nos soldats avaient commencé à progresser vers l'adversaire qui, d'ailleurs, restait invisible, alors que les pantalons rouges s'apercevaient au loin dans la plaine.

Tout à coup se produisit un incident qui brisa l'élan des troupes et sema la perplexité parmi les hommes. De toutes parts, des clairons mystérieux sonnaient. "Cessez le feu!" Dans certains bataillons, on répondit d'abord par des feux de salve; mais la sonnerie reprit plus stridente, plus impérieuse, répétée de poste en poste, avec une sorte d'irritation.

Le médecin-major, balloté par la houle, s'agitait désespérément derrière les vagues d'assaut, tâchant de rallier ses brancardiers.

Quand il eut rassemblé une partie de son personnel et organisé le poste de secours, on se mit à la recherche des hommes restés sur le terrain.

Mais telle était la confusion que délimitait les lignes adverses se révélait chose malaisée. Les blessés qui se repaissaient à l'arrière rapportaient qu'une partie du village était aux mains d'un régiment français, qui s'était cru seul à l'occuper. C'est pourquoi l'on avait fait sonner le "Cessez le feu!" A ce moment, les Allemands, embusqués dans une autre arête du pays, avaient imité la sonnerie française, attirant ainsi nos soldats dans un piège. Un autre corps à corps s'en était suivi, qui avait livré au hasard le sort de la bataille et confondu les lignes des deux camps.

Soudain, s'avancant dans un espace découvert, les brancardiers aperçurent des formes humaines à demi dressées, qui agitaient des mouchoirs blancs. Ils s'apprêtaient à les relever et à emporter les plus touchés sur leurs brancards, lorsqu'une grêle de balles commença à pleuvoir autour d'eux.

Une section de mitrailleuses allemandes venait d'entrer en action.

En même temps, les obus se mirent de la partie. Dans ce feu d'enfer, il n'était pas possible de tenir. Céder du terrain, tout au moins provisoirement, devenait une nécessité.

Dans leur course, nos brancardiers rencontrèrent une vaste excavation en forme d'entonnoir. Précipités par leur élan, ils roulerent jusqu'au fond. Et au fond, il y avait un cadavre. Leurs mains s'accrochèrent à une chair flasque, presque visqueuse, et tout de suite, d'un même mouvement, se retirèrent avec répulsion. Vite relevés, ils se tapirent, sans échanger un mot, dans les éventrements du sol. On eût cru des hiboux aplatis entre les fissures d'une vieille muraille. Ils semblaient vêtus de guénilles de pierre. L'entonnoir offrait un escarpement rocaillieux, des parois abruptes et croulantes, et ils cherchaient à entrer dans la terre, à se faire tout petits pour disparaître sous les aspérités. Au-dessus d'eux, balles et shrapnells tissaient un réseau où venait se prendre toute vie qui se risquait à la surface. Un tumulte d'ouragan secouait la plaine, à croire que l'univers était entré en convulsions. L'espace comme les entrailles du sol vibraient de choses invisibles qui trépanaient, rugissaient, sifflaient, cacchant le fer et le feu. Leur voix rauque avait des prolongements sinistres. Leur souffle passait en rafale, renversant tout, empoisonnant les forces qui, d'habitude embellissent, éclairaient ou vivifient.

Les oreilles collées contre la terre, les brancardiers percevaient le fracas comme s'il fût venu de profonds abîmes. Par moments on eût dit un cœur qui palpait, arraché d'une poitrine gigantesque. Ou encore c'était comme la respiration étouffée d'un agonisant labaleux.

Le nez dans le sable, n'osant remuer un membre, ces hommes attendaient, pour reprendre leur besogne, que le cataclysme s'apaisât. Dans leur cerveau, il s'était produit un grand vide, et dans ce vide roulait comme une bille une idée confuse, qui correspondait aux deux sensées choses qui leur fussent encore sensibles, la menace de mort qui était partout à la fois, comme une furie, et, devant le fleau, leur petitesse infiniment désarmée.

Tout à coup, nos brancardiers entendirent comme une cavalerie fantastique. Répercuté par le sol, cela semblait s'avancer dans des souffles d'orage, galop effréné, laissant derrière lui une sorte d'immense frémissement de chevelures. Presque aussitôt un cheval avec son cavalier tomba comme un bolide au fond du trou. L'animal se releva, sautant sur trois pattes; mais son maître eut plus de peine à se redresser: il portait au flanc une plaie béante et venait de faire plusieurs kilomètres sur sa monture, retenant de la main ses entrailles.

Machinalement, les brancardiers fixèrent leur regard sur le nouveau venu, sans faire un mouvement pour lui venir en aide, comme cloués sur place par l'hébété. A la fin, l'un d'eux se rendit compte de son devoir, et par une circonstance, incombée à des hommes pourvus d'un brassard.

— Mon pauvre vieux, dit-il, nous n'avons même pas sur nous un paquet de pansement. On a tout laissé au poste de secours.

— Oh! répondit le blessé, je n'ai besoin de rien. Aidez-moi seulement à remettre ma ceinture.

Puis, les yeux agrandis par la fièvre, il se mit à parler de victoires extraordinaires remportées partout par les Français. Mais, peu à peu le timbre de sa voix allait décroissant. Progressivement, ses paroles se changèrent en hoquets, puis en un râle très doux, agaçant à la longue, et lamentable. C'était un ronron lugubre à entendre, qui s'éternisait. Parmi les impressions de la bataille, aucune n'inspirait plus d'horreur que ce faible ronflement d'un homme qui s'enfonçait dans le sommeil dont on ne s'éveille plus: on prolongeait son agonie, sans se décider à mourir, le blessé donnait un avertissement indirect, d'autant plus cruel qu'on ne pouvait faire taire sa voix importune.

Insensiblement, le moribond s'était rapproché du cadavre. Les deux corps semblaient fraterniser dans la mort, mais le râle du cavalier ne s'éteignait toujours pas. En dépit du tumulte, ce râle semblait remplir l'entendue, et les camarades, dans leur tour, vibraient tout entiers de l'interminable plainte.

Cependant, obus et balles de mitrailleuses continuaient avec frénésie à soulever des tourbillons autour de l'entonnoir. La tête tendue, les naseaux larges ouverts, le cheval flairait, tout frémissant, la force invisible qui tordait l'air et semblait ébranler dans l'ombre des âmes aux abois. Au fond de la fosse, les projectiles venaient frapper le blessé et le cadavre, mais surtout ce dernier, qu'il semblait chercher pour s'y enfoncer mollement avec des "floc!" de satisfaction. Et soudain un éclat d'obus atteignit le cheval qui, renversé, continua longtemps, avec des regards et des attitudes humains, à se débattre contre la mort.

La proximité de ces deux agonies rétives et de ce corps flasque pénétrait les brancardiers d'une tristesse douloureuse, et chacun d'eux sentait une ombre sur sa vie.

Pourtant, il y eut enfin une accalmie. Nos brancardiers en profitèrent pour se hisser avec précaution hors de la cuvette. La plaine, à présent, était vide, jonchée seulement de cadavres et de blessés. De loin en loin, un obus venait achever au hasard quelque moribond. Après l'effroyable fracas de tout à l'heure, le champ de bataille n'offrait plus aux regards qu'une solitude pesante et désolée. Il fallait beaucoup d'attention pour apercevoir les silhouettes qui, parfois, émergeaient des crevasses du sol, se lançaient dans une fuite éperdue et, presque aussitôt, disparaissaient.

— Il y a de l'ouvrage pour nous! dit l'un des hommes, en regardant autour de lui.

— Oui, répondit un autre; mais où est le poste de secours, maintenant?

— On va le chercher, disent ensemble plusieurs voix.

Ils avaient hâte de quitter l'endroit funeste où ils venaient de vivre dans l'angoisse de la mort et sous l'oppression de l'horreur. C'est pourquoi, tout en croyant chercher le poste de secours, ils s'enfoncèrent dans un bois qui devait les ramener à une grande distance en arrière.

L'épaisseur de la forêt leur inspirait toutes sortes de terreurs superstitieuses. Mais ils se gardaient bien de se communiquer entre eux ces impressions. Ils marchaient vite, comme l'on se sauve, et ils disaient: "Comment donc allons-nous retrouver le régiment?" Parfois, au tournant d'une clairière, ils apercevaient un chasseur à cheval et s'écriaient: "J'ai eu peur! Je croyais bien que c'était un uhlan!"

Aucun ne voulant avouer aux autres à quelles folles hallucinations ils étaient en butte, tous cherchaient des explications naturelles à leurs façons, qu'ils sentaient anormales et qui, secrètement, les effrayaient. Leurs lèvres articulaient: "Il y a peut-être des Allemands dans les taillis", mais leurs esprits ne pouvaient s'empêcher de se sentir poursuivis par le chasseur qu'ils avaient laissé dans l'entonnoir, le ventre ouvert, obstinément vivant. Et, à chaque minute, ils s'imaginaient le voir réapparaître à leurs yeux troublés.

Ce fut ainsi jusqu'à ce qu'ils eussent rencontré, par hasard, leur régiment, dont les débris, après s'être dispersés sous le feu diabolique de l'adversaire, se reformaient à deux journées de marche du champ de bataille.

Mais alors, quand ils eurent repris contact avec les vivants, le fantôme les abandonna. Le souvenir du trou de la mort commença à leur sembler moins diabolique et ils éprouvèrent comme la sensation d'être sortis d'un monde étranger.

FLORIAN-PARMENTIER

Nouvelles de St-Jean

(Suite de la 5ième page.)

DECES

Extrait des registres mortuaires de la paroisse pour la semaine écoulée. — Anita Fournier, enfant de Olivia Fournier et de Aglaé Sainte-Marie, décédée le 18, à l'âge de 6 ans et inhumée le 20.

— Joseph-Arthur, enfant de Olivier Langlois et de Alice Bédard, décédé le 17, à l'âge de 3 ans 3 mois et inhumé le 20.

— Marie-Ange-Adrienne, enfant de Alexandre Lussier, de N.-D. Auxiliaire, décédée le 14, à l'âge de 6 mois, et inhumée le 15.

REMERCIEMENTS

— M. Edgar Mayrand, de New Bedford, Mass., remercie de tout cœur, tous ses bons amis de Saint-Jean, qui n'ont pas manqué de lui témoigner des marques de sympathies, soit par télégrammes ou lettres, dans la cruelle affliction dont il vient d'être frappé, par la mort de sa femme bien-aimée, née Blanche Fossy.

L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE

Il convient de rappeler à tous que la période de souscription à l'Emprunt de la Victoire 1918, s'étend du 28 octobre courant au 16 novembre prochain.

Durant cette période, les citoyens de la ville et du district de Saint-Jean sont invités à hisser leurs drapeaux, afin de rappeler que c'est le temps de contribuer à la victoire des Alliés tout en faisant un placement de tout repos, au plus haut intérêt.

M. Joseph H. Brosseau, l'organisateur de la campagne de souscription, dans le comté de Saint-Jean, demande à tous ceux qui ont accepté d'afficher les annonces de l'emprunt, de placer ces affiches bien en évidence dans leurs vitrines, afin qu'elles soient vues et lues du public.

AU PALAIS

COUR DU MAGISTRAT M. le magistrat V. Cusson a siégé en cour de police, mardi et a rendu quelques jugements.

Dans la cause de Brien vs Ouellet, pour vol au détriment de son associé en affaires, le défendeur Ouellet a été condamné à subir son procès au prochain terme des assises criminelles.

— Cyprien Beauvais, accusé d'assaut sur la personne d'Isabelle-Mary Laverick, épouse du militaire James Sims, a été trouvé coupable et condamné à \$10 d'amende et les frais.

— Dans une cause du percepteur du revenu contre Armand Turgeon, la plainte a été renvoyée. Turgeon était accusé d'avoir vendu des liqueurs alcooliques, sans licence. On sait que, depuis quelque temps, il est interdit aux militaires d'entrer dans les magasins.

Or, l'autre jour, des militaires pour se hisser avec précaution hors de la cuvette. La plaine, à présent, était vide, jonchée seulement de cadavres et de blessés. De loin en loin, un obus venait achever au hasard quelque moribond. Après l'effroyable fracas de tout à l'heure, le champ de bataille n'offrait plus aux regards qu'une solitude pesante et désolée. Il fallait beaucoup d'attention pour apercevoir les silhouettes qui, parfois, émergeaient des crevasses du sol, se lançaient dans une fuite éperdue et, presque aussitôt, disparaissaient.

COUR DU BANC DU ROI

M. le juge Monet était au palais, mardi matin, pour entendre les causes inscrites en Cour du Banc du Roi. Le greffier ayant annoncé que, selon les instructions du procureur-général de la province, le terme était ajourné, M. le juge a consenti à renouveler les garanties des accusés qui sont en liberté provisoire.

Comité de l'emprunt de la Victoire 1918, pour la ville de Saint-Jean.

Comité honoraire

Les abbés C. A. Lamarche et P. D. Labrière, les révérends A. H. Moore et Albert S. Duggett.

Comité — Henderson Black, maire, président; W. C. Trotter, T. Brassard, N.P.; D. Cameron, gérant Singer Mfg Co.; D. J. Fraser, gérant Singer Mfg Co.; A. N. Deland, N.P.; Wm. Hart, gérant Cluett, Peabody Co.; E. Archambault, N.P.; F. X. Archambault, N.P.; J. A. Lussier, N.P.; Geo. R. Archdeacon, gérant Canadian Hart Accumulator; Jos. Teutriff, gérant Canada Grip Nut Co.; A. Brosseau, N.P.; Martin Brown, gérant Belding Paul Corticelli Co.; Wilfrid Brosseau, maître de poste; G. C. Boright, gérant Banque du Commerce; Arthur Camaraine, gérant Banque Nationale; Fred Camaraine, gérant Banque Royale; J. A. Prézeau, gérant Banque des Marchands; A. F. Gervais, courtier; A. McLean, "The News"; L. O. Perrier, gérant "Canada-Français"; J. A. Roy, rédacteur "Canada-Français"; A. G. Winters, secrétaire Standard Clay Products; R. E. Elliott, secrétaire Trenton Potteries; A. C. Génier, gérant Prudential Assurance; J. S. Pilon, agent Prudential Assurance; Arthur Dubois, agent Prudential Assurance; H. A. St. George, assurances-feu; P. J. O'Caïn, assurances-feu; P. Baudouin, assurances-feu; A. N. Hébert, assurances-feu; J. Lange, Great West Life Ins.; Leslie Deland, Joseph H. Brosseau, organisateur; Charles Romeau, secrétaire.

L'emprunt de la Victoire

Les comités divers qui s'occupent des souscriptions:

Comité honoraire de l'Emprunt de la Victoire pour le comté de Saint-Jean: —

Marcellin Robert, M.P.P., président; MM. les abbés C. A. Lamarche et P. D. Labrière, les révérends A. H. Moore et A. S. Duggett, l'abbé G. A. Lévesque, les révérends Édouard James, E. E. Dawson, les abbés Louis Brunet, G. A. Cloutier, F. D. Couvrette, A. Arbour, le révé. Édouard Revel, les abbés Zotique Dubuc et G. H. Lecours, Henderson Black, maire de la cité de Saint-Jean; Elie Richard, maire de Lacolle; Zéphir Dupuis, maire de Saint-Bernard de Lacolle; Alexis Grégoire, maire de Saint-Valentin; Tancrède Morin, maire de Saint-Blaise; Wilfrid Ethier, maire de Saint-Paul, Ile-aux-Noix; Zacharie Martin, maire de Lacadie.

Comités actifs de l'Emprunt de la Victoire 1918, des différentes paroisses pour le comté de Saint-Jean: —

Lacolle: — M. l'abbé G. A. Lévesque, les révérends Édouard James et E. E. Dawson, présidents honoraires. Comité: Elie Richard, maire, président; I. W. Brislin, J. E. Maeste, G. J. VanVliet, George Braitwaite, H. W. VanVliet, Wilfrid Bourgeois, Wm. Barrière, E. A. Chadsey, Napoléon Landry, Parfait Rémillard, Jérémie Grenon, David Hodgson, James Fosburg, J. E. Tétreault, M.D.; Pierre Poirier, Wilbrod Landry, secrétaire.

Saint-Valentin: — M. l'abbé Zotique Dubuc, président honoraire. Comité: Alexis Grégoire, maire, président; H. Ethier, M.D.; J. A. Langlois, Jos. M. Hébert, J. O. Grégoire, Napoléon Fortin, Jules Trahan, Pierre Boucher, Joseph Poulin, Euclide Legault, Sylva Hébert, Roméo Fortin, Joseph Bouchard.

Grande Ligne: — Révé. Ed. Revel, président honoraire. Comité: — Ernest S. Roy, président; A. C. Brouillet, Samuel Perron, Dosthé Paradis.

Saint-Blaise: — M. l'abbé A. Arbour, président honoraire. Comité: — Tancrède Morin, maire, président; A. L. Boissonnault, U. E. Gagnon, L. V. Boissonnault, Euclide Ethier, W. R. Forget.

Saint-Bernard de Lacolle: — M. l'abbé Louis Brunet, président honoraire. Comité: — Zéphir Dupuis, maire, président; Julius Akster, Sylva Guay, Watson Cookman, Alfred Braithwaite, L. N. Rémillard, Louis Hébert, Wm. Scller, Herbert Harrington, Thomas True, Delphis Duquette, Ferdinand Caron, David Bélanger, Gilbert Giroux.

François Barrière, Hilaire Gamache, Gauvin Frères.

Saint-Paul, Ile-aux-Noix: — M. l'abbé F. D. Couvrette, président honoraire. Comité: — Wilfrid Ethier, maire, président; De N. A. Hébert, Alfred Hébert, H. VanVliet, W. G. Whitman, Henri Hébert, David Degers, Lucien Landry, Adjuceur Moquin, Etienne Gagnon, Wilfrid Hébert.

Lacadie: — M. l'abbé J. A. Cloutier, seau. Comité: — Zacharie Martin, maire, président; Philippe Toupin, Cyrille Gagnon, Arthur Ga-

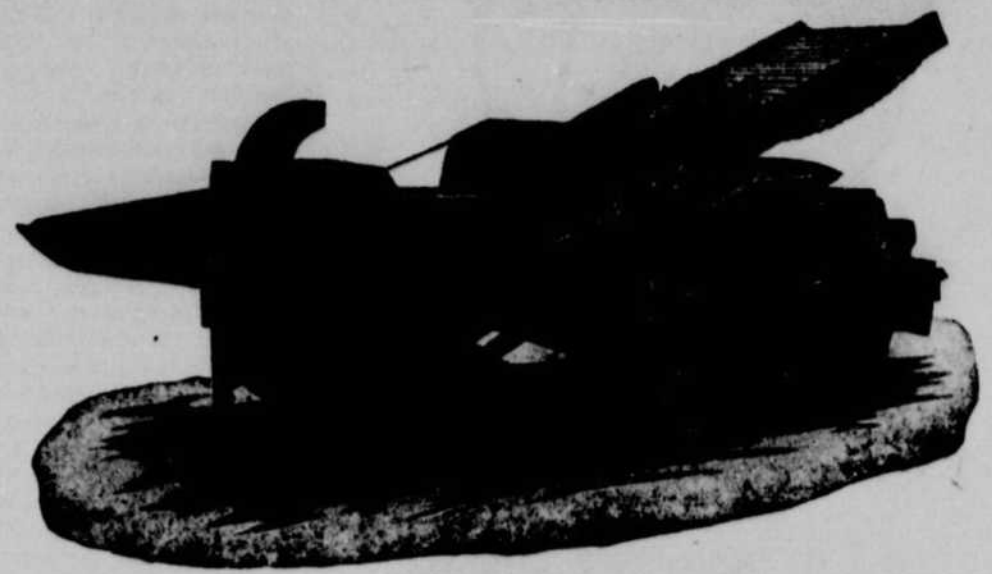
gnon, J. B. Brault, J. B. Rémillard, Lévi Toupin, Joseph Deland, Alcide Deland, Charles Laroque, Ferdinand bestiaux de l'Ouest, où bêtes et gens se trouvent loin des médecins et des pharmaciens, ont toujours chez eux de l'Huile Electrique du Dr Theobald, qui est un remède toujours sûr, non seulement pour les personnes, mais aussi pour les chevaux et autres animaux.

Un éleveur de chevaux et de bestiaux, Talon, Comité: G. E. Mailloux, tiaux viendra des pertes considérables, Charles Shortley, Edward rables en se servant de cette huile. Shortly, George Shortly, A. Polier. —7

RAPID TOOL & MACHINE CO. Limited

SUCCESSEURS DE J. & S. BESSETTE, Ltd.

IBERVILLE, P. Q.



Manufacturiers de Moulins à battre le grain.—Bancs de scie.—Godendars.—Vélocipèdes de chemin de fer, etc., etc. Catalogues et listes de prix, envoyés sur demande. Réparations de toute sorte, fer et bois. Coulage en fonte et en cuivre. E. A. BRUNEAU, Gérant. J. R. COURTEMANCHE, Asst-Gérant. Téléphone Bell 20



Sur Eux l'Ombre se Projetait

CES enfants, nos petits Canadiens, nés heureux et libres, l'Allemand rapace voudrait en faire des esclaves!

Parce qu'ils étaient les héritiers des richesses illimitées du Canada—nos mines, nos forêts, nos terres si fertiles—le Boche avait soif de ces richesses de notre sol.

Dans ses projets de domination de l'univers, le Canada n'avait pas été oublié.

Sans aucun doute il existe aujourd'hui à Berlin des plans pour la repartition de concessions des ressources naturelles du Canada, des plans pour le gouvernement du Canada, pour la police de nos villes, pour l'imposition des taxes, pour l'adoption forcée de la langue Allemande comme cela s'est pratiqué en Lorraine après 1871, et tous les autres systèmes de gouvernement suivant les méthodes Allemandes.

Et une brutale soldatesque Allemande nous aurait imposé ces systèmes au moyen desquels notre peuple aurait été réduit à l'esclavage et tout vestige de liberté et d'indépendance aurait été détruit.

Si les plans des Prussiens avaient abouti, le sourire aurait à jamais disparu des lèvres de ces petits enfants si heureux.

Nos enfants—héritiers des richesses du Canada—auraient été forcés de travailler

en esclaves dans leurs propres mines, dans leurs forêts, sur leurs terres, dans leurs manufactures.

Le fruit de leur labeur, la richesse du Canada, leur héritage auraient été transportés outremer pour être la proie de l'hydre Allemande.

Tant que la bête vivra, son venin, sa haine, son ambition implacable, monstrueuse, menacent nos foyers.

Il faut que le Canada—jeune, aux idées larges, indépendant—reste ferme.

Il faut que le Canada emploie la richesse, objet des convoitises des Allemands, pour les écraser.

Il faut que le Canada, fort de l'union de tous les patriotes Canadiens, couvre les générations futures de la protection de son bouclier.

Un appel sera lancé prochainement en faveur d'une nouvelle contribution à même la richesse du Canada. C'est de votre argent qu'on a besoin—de chaque sou que dans un esprit de généreux sacrifice et de privations volontairement acceptées, vous serez en mesure de prêter à votre pays.

Soyez prêt, lorsque viendra l'appel, à souscrire à l'Emprunt de la Victoire

Publié par le Comité Canadien de l'Emprunt de la Victoire en co-opération avec le Ministère des Finances de la Puissance du Canada.

Nouvelles de Saint-Jean AU CONSEIL DE VILLE

Jeudi soir dernier, en l'hôtel de ville, a eu lieu une séance spéciale du conseil convoqué pour prendre en considération les plaintes portées contre les inscriptions aux listes électorales et pour homologuer cette liste.

La séance était présidée par M. l'échevin J. B. Gaudette, pro-maire et les échevins présents étaient MM. M. Cloutier, E. J. Plante, L. P. Cloutier et Eugène Normandin.

L'assistant secrétaire Hormisdas Morais occupait le fauteuil de secrétaire.

Après lecture de la résolution de convocation, le secrétaire soumit en réclamation de la part de M. le notaire Hector Morveau dont le nom avait été omis de la liste.

M. l'échevin Rhéaume propose alors, secondé par l'échevin Cloutier, que le secrétaire soit autorisé à ajouter le nom de M. Morveau à la liste.

M. Rhéaume demande ensuite l'inscription de trois nouveaux électeurs MM. Wilfrid Sévigny, Georges et Arthur Rhéaume; cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Lu une lettre de l'ex-secrétaire du commissaire local du combustible, réclamant salaire pour travail accompli relativement au contrôle du combustible. La réclamation est acceptée.

M. Potvin, de la rue Grant, soumet aussi une réclamation importante. Il déclare qu'il y a quelque temps, un de ses locataires fut notifié par l'architecte de police Daniel, d'avoir à quitter sa maison, sous prétexte que le médecin aurait déclaré le logement insalubre. M. Potvin prétend que la faute première est à la ville, du fait que le tuyau d'égoût aurait été brisé par le rouleau du département des chemins. Il a dû faire des réparations, faire un ménage complet dans le logement évacué et, en plus, prendre soin de neuf malades, membres de la famille de son locataire.

M. le docteur Maynard dit que la famille en question a elle-même demandé que le logement fut déclaré insalubre et que, après visite, le docteur n'a pas hésité à corroborer ses prétentions. Il a par conséquent avisé qu'il a droit; mais il n'a jamais donné instruction de faire évacuer la maison dans les 24 heures, ainsi qu'il est dit dans la réclamation de M. Potvin.

MM. Rhéaume et Gaudette sont d'avis que le plaignant aurait dû déposer sa plainte au moment de l'accident, afin de permettre à l'inspecteur de la voirie de déterminer les responsabilités quant au bris de tuyau qui semble avoir été la cause déterminante de toute cette affaire. M. Rhéaume soutient qu'il y a irrégularité et que, vu que le conseil n'est pas au complet, la requête soit renvoyée à une assemblée subséquente du conseil.—Adopté.

Lu une plainte de la part du lieutenant-colonel W. W. Melville, commandant du dépôt militaire de Saint-Jean, contre certains marchands de liquides qu'il accuse d'avoir vendu de la boisson aux militaires. Le commandant demande que la ville prenne sur elle de poursuivre lesdits marchands.

Funérailles de l'abbé William

Mgr l'archevêque et un nombreux clergé y ont assisté.—Biogre funèbre des professeurs défunt.

Samedi dernier, en l'église de Saint-Jean l'Évangéliste, ont eu lieu les funérailles de M. l'abbé René William, professeur d'anglais au collège de Saint-Jean.

Le départ du convoi funèbre s'est fait du collège où le corps avait été exposé en chapelle ardente.

Les porteurs étaient six confrères du défunt, MM. les abbés Labelle, Mathieu, Beval, Champoux, A. Perrier, Charlebois, Lafortune et Carbonneau.

Le deuil était conduit par M. le chanoine supérieur A. Papineau et les professeurs du collège.

Dans la foule qui formait le cortège, on remarquait MM. Arthur Camaraille, Edouard Papineau, P. Contant, maire d'Iberville; Tréfflé Côté, Alcide Papineau, Georges Fortin, avocat; A. N. Deland et T. Brassard, notaires; docteur Brossseau, Jos. Demers, M.P.; Luc Papineau, Eugène et F. X. Archambault, notaires; P. A. Chassé, C.R.; Georges Chassé, E.E.M.; Leslie Deland, Jacques Cartier, avocat; Victor Gauthier, E.E.D.; Edouard L'Écuyer, Hector Guilbert, Ed. Marcoux, T. Morin, maire de Saint-Hilaire; Arthur Lasnier, shérif; John Nicholson, P. Baudouin, L. O. Perrier, J. A. Roy, J. Aimé Lusnier, notaire; C. A. Laberge, Dr V. J. Levasseur et plusieurs autres.

L'église, c'est M. le chanoine A. Papineau, qui a présidé à la levée du corps.

Le service a été chanté par le Révérend Père Lebel, s.j., assisté des abbés Chassé et Charlebois.

Sa Grandeur Monseigneur Paul Bruchési, archevêque de Montréal, assistant au sanctuaire et les stalles étaient occupées par MM. les abbés Colin, ancien curé de Saint-Jean; Cloutier, curé de Lacadie; Lecours, curé de Saint-Luc; A. Arbour, curé de Saint-Blaise; R. P. Monet, s.j., et les professeurs du collège, confrères du défunt.

A l'orgue, l'Orphéon de Saint-Jean,

Obsèques de J.-Louis Hevey

Dimanche dernier, en cette ville, ont eu lieu les obsèques de M. Jean-Louis Hevey, E.E.L., fils de M. I. Hevey, négociant, décédé le 18 courant, au sanatorium de Gabriels, N.Y., où il suivait un traitement depuis près de deux ans. Sa santé avait semblé s'améliorer lorsque, il y a quelques jours, il fut enlevé par une attaque de pneumonie.

Le défunt avait fait ses études classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe et fait sa philosophie au collège de Saint-Jean. Il avait commencé sa carrière dans l'étude de MM. Deland et Brassard, pour la terminer à celle de M. T. Brassard, N.P. Il fut, durant quelques années, secrétaire de l'A.C.J.C., cercle de Saint-Jean.

Le deuil était conduit par MM. I. Hevey, père; J. H. Lanctôt, beau-frère; Auguste Quenel, Albert Patenaude, Vital et Emilien Godreau, Georges Patenaude, parents du défunt.

Les Chevaliers de Colomb, en très grand nombre, assistaient aux funérailles et précédèrent le corbillard.

Les porteurs étaient MM. Leslie Deland, E.E.L.; L. Desmarais, E.E.L.; A. Rogier, avocat; Armand Brossseau, N.P.; Georges Chassé, E.E.M. et C. S. Pinsonnault, commis aux douanes.

Suivaient le cortège: MM. les abbés Charlebois, Lafortune, Boulé et Labelle; un groupe d'élevés du collège de Saint-Jean, conduits par MM. Thérien et Matte.

Au chœur: MM. le chanoine A. Papineau, supérieur du collège; C. A. Lamarche, curé de Saint-Jean; A. Chassé, E. Labelle, directeur du collège; O. Gibault, E. Charlebois, E. Lafortune, T. Mathieu, R. Boulé, O. Vallette, G. Thérien, J. Martin, J. Malquet, Jean B. Moreau, Frère Alphonse.

Dans le cortège, on remarquait: MM. Henderson Black, maire de Saint-Jean; P. Contant, maire d'Iberville; Jos. Demers, M.P.; Arthur Camaraille, P. A. Chassé, C.R.; Alph. Morin, protonotaire, Jacques Cartier, avocat; Victor Cartier, E.E.D.; Oscar Bessette, Emile Alexandre, Moïse et David Daignault, de la maison Hévey; Arthur Dooelles, Eug. Archambault, N.P.; C. A. Monet, T. Brassard, N.P.; N. Lord, J. B. Goulet, Chs. Romeau, Nap. Bourgeois, J. Dupuis, N. Maynard, Oscar Durois, J. B. Gaudette, M. Rhéaume, Eugène Normandin et L. P. Cloutier, échevins; lieutenant A. Pinsonnault, Louis Hébert, Jos. Marceau, O. Péladeau, Narcisse Grégoire, F. X. Archambault, N.P.; Alban Foisy, Eusèbe Trahan, Wm. McNulty, J. E. McNulty, Théodore Boivin, Geo. Trahan, A. F. Gervais, Henri Daunais, Alcide Papineau, Wilfrid Demers, Jos. Durocher, Félix Latour, Eug. Bessette, Dr N. A. Sabourin, Frs. Payette, Raoul Courtemanche, Luc Papineau, Jos. Contant, P. Sabourin, Tréfflé Côté, J. B. Langevin, J. H. Racicot, Ulric Normandin, Ls. Dubois, V. Mailloux, Elisée Gervais, Aug. Monat, A. D. Girard, C.R., Thos. Dixon, Romuald Hébert, Georges Gervais, Dr Brossseau, Edouard L'Écuyer, Eugène Thibodeau, Fred. Beaudry, V. Trahan, Michel Lanoue, Jos. Bourdieu, Dr V. J. Levasseur, Armand Bourgeois, J. B. Dery, Arthur Thibodeau, L. O. Perrier, J. W. Quesnel, de Montréal, MM. Bruce, Neville et Bartlett, voyageurs de commerce; Bremner, de la maison McArthur-Irwin; J. H. Dery, de Fashion Craft Co., et autres.

A l'église, la levée du corps a été faite par M. le chanoine A. Papineau, supérieur du collège Saint-Jean. Le service a été chanté par M. l'abbé Hector Quenel, vicaire à Longueuil, cousin du défunt, assisté de M. les abbés Dufresne et Boileau, vicaires à Saint-Jean, comme diacre et sous-diacre.

Un nombreux clergé assistait au chœur.

A l'orgue, l'Orphéon de Saint-Jean, sous la direction de M. le notaire Brassard, a rendu la messe de Perreault, avec l'Introit et le Kyrie de Casoliini. A l'offertoire, le cadet Paul Hébert a admirablement chanté un Pie Jesu, de Dethier. Au dernier évangile, M. le notaire T. Brassard a fort bien rendu "Les Adieux", de Schubert.

M. le professeur Etienne Guillet, tenait l'orgue.

L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de la paroisse.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathies dont voici la liste:

OFFRANDES DE FLEURS
M. I. Hevey, M. et Mme J. H. Lanctôt, une rose brisée; Mme Jules Quenel et Mlle Yvonne Quenel, une couronne; M. Serge Pinsonnault, une colonne; Mlle Ella Dixon, une gerbe; M. George Ward, une étoile; maison Barlow-Bruce, une croix; M. Wm. Quesnel, une gerbe; M. et Mme T. Brassard, une couronne; Fashion Craft, une gerbe; Dent-Ailcraft, une gerbe.

OFFRANDES DE MESSES
M. et Madame J. H. Lanctôt, M. J. W. Quesnel, M. et Mme H. Bernard, les employés de la maison Hévey, la famille Albert Patenaude, M. et Mme L. P. Fortin, Mlle Marion et Robert Alpaugh, Mme et Mlle Papineau, M. et Mme d'Orsonnens, Mme Mayrand et M. et Mme J. A. Lussier, M. Arthur Camaraille, Mlle E. Drapeau, g.-m.; M. et Mme Edouard Papineau, M. et Mme Alpaugh, Dr V. J. Levasseur, M. et Mme D. Godin, M. et Mme Y. Poirier, M. et Mme Eugène Bessette, M. et Mme Rémi Raymond, M. et Mme

Eug. Papineau, M. Arthur Martineau, M. et Mme Arthur Brunet, la famille J. A. Lomme, Alfred Laberge, Mlle Aurise Mercier, C. A. Prévost & Compagnie, Paul Emile Doucet, Dr Arthur et Mlle Beauchamp, M. et Mme Walter Beauchamp, M. et Mme Walter Clerk, G. Barrette, M. A. Martineau et M. et Mme A. Lanctôt, de Sorel.

BOUQUETS SPIRITUELS
Mlle E. Drapeau, g.-m.; famille J. P. Meunier, M. et Mme H. Bernard, famille O. Chagnon, M. et Mme Germain Bernard, famille Norbert Guilbert, M. P. Baudouin, M. et Mme J. A. Prévost, Mlle M. Louise Moreau, famille Joseph Raymond, M. et Mme Joseph Boudreau, Mlle Léonie Grégoire et Mlle Alice et Augusta Patenaude.

TELEGRAMMES DE SYMPATHIE
Barlow, Bruce & Company, lieutenant H. d'Orsonnens, Conrad Bourdeau, Mme Désiré Dumaine, famille Moreau (Sherbrooke), M. et Mme Eugène Brais, M. Eugène Charbonneau, C. A. Prévost & Compagnie, R. C. Wilkins, F. A. Nichols.

LETTRES DE SYMPATHIE
Mlle Eva Beauchamp, Père Edouard Lessard, S.J.; Père Joachim Primoneau, S.J.; Père S. Bellavance, S. J.; Oscar Lanctôt, H. S. Greene, Gault Brothers & Co. Limitée, Mark. Fisher, Towers & Co. Limitée, Math. Fisher Son & Company, Fashion Craft Co., Limited, Tookie Bros., Ltée, Sœur Marie du Divin Cœur, cousine et Frs. Hévey, son oncle.

CARTES DE SYMPATHIE
Les Chevaliers de Colomb de Saint-Jean, Georges Fortin, Arthur Martineau, M. et Mme A. N. Deland, Paul E. Doucet, Georges Chassé, M. et Mme H. Desmoyers, Mlle Monnette, M. et Mme Dr Georges Tassé, M. et Mme Alfred Camaraille, M. Armand Brossseau, M. et Mme C. A. Monet, M. Alain Tassé, M. M. Bourdeau, M. et Mme C. G. Wilkinson, Oscar Laberge, M.D.; J. D. Townner, la famille P. Moreau (Montréal), M. et Mme V. Beauchemin, Mme J. C. Comeau, Mlle Saint-Mars, M. et Mme G. Magnan, M. Omer Harbec et M. E. O. Barrette.

A la famille en deuil, le "Canada-Français" offre l'expression de ses vives sympathies.

FEU MME E. MAYRAND
Nous avons appris avec regret la mort arrivée à New Bedford, le 15 courant, de Mme Blanche Foisy, épouse de M. Edgar Mayrand, autrefois de Saint-Jean.

La défunte, qui était âgée de 25 ans, laisse, outre son mari, deux enfants: Alice, âgée de 1 ans et Louis, âgée de 2 ans.

Mme veuve Louis Mayrand et sa fille Ella, de cette ville, sont allées assister aux funérailles qui ont eu lieu vendredi dernier, le 18 courant.

Nos sympathies à la famille en deuil.

FEU Mlle PATENAUDE
Nous avons appris avec regret la mort arrivée samedi dernier de Mlle Rose-Alma Patenaude, fille de feu sieur Cyrille Patenaude et de dame Azilda Bélanger, de cette ville.

Ses funérailles ont eu lieu lundi, 21 courant, en l'église de Saint-Jean l'Évangéliste, en présence d'une foule considérable de parents et d'amis de la famille. Le service a été chanté par M. le curé C. A. Lamarche, l'Orphéon de Saint-Jean a fait les frais de la musique.

L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de la paroisse.

La défunte, qui était âgée de 28 ans, était la demi-sœur de MM. Albert Patenaude, de Saint-Jean; Henri, de New Westminster, C.B.; Charles, de Littleton, N.H.; et Romuald Patenaude, de Montréal.

Nos cordiales sympathies sont acquiescées à la famille Patenaude.

RESOLUTIONS DE CONDOLEANCES
A une réunion des Chevaliers de Colomb de la cour Saint-Jean, on a adopté des résolutions de condoléances à l'adresse des familles suivantes: Dosthée Godin, pour le décès de Mlle Anita, J. Barry, pour le décès de son épouse; Isale Hévey, pour le décès de son fils Jean-Louis et M. Olivier Langlois, pour le décès de son fils.

SERIEUX ACCIDENT
Lundi matin, pendant qu'il était occupé à la réparation de toit d'une des bâtisses de la Standard Clay Products, M. Arthur Thérien, fils de M. Louis Thérien, est tombé de son échafaudage sur le sol et s'est infligé des blessures graves. Transporté chez lui en toute hâte, on a mandé un médecin qui lui a prodigué les soins que requerrait son état.

COUPS D'APACHES
Des apaches, déguisés en braves, ont fait des leçons, dans la nuit de dimanche à lundi. Ayant été mis au ban par le maire d'Iberville, qui ne veut pas de canaille chez lui et qui prend des mesures énergiques, ces apaches ont ouvert boutique rue Grant, mais démantèreront sans doute chaque jour, pour dépister une police qui n'existe que de nom. Toujours est-il que dans la nuit de samedi à dimanche, ils ont brisé des vitres dans nombre de fenêtres; ils ont volé des chaises sur une galerie et lancé des paquets de boue dans plusieurs portes. On dit que des plaintes seront portées et que les autorités municipales seront appelées à rendre compte.

NAISSANCE

A Montréal, le 17 courant, l'épouse de M. E. Mollere, née Aline Chagnon, autrefois de Saint-Jean, a donné le jour à un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Henri-Georges-André Parrain et marraine, M. et Mme Henri Chagnon, grands-parents de l'enfant.

RETOUR EN VILLE
Mlle Irène Dupuis, de la Place du Masché, est de retour en ville, après une promenade prolongée aux États-Unis. Mlle Dupuis a visité les villes de Schenectady, Cohoes, Troy Albany et New-York où elle compte de nombreux parents.

IMPORTANT CONTRAT
M. Pierre Trahan, entrepreneur, de cette ville, vient d'obtenir du ministère de la milice, un contrat au montant de \$13,000, pour la construction d'un magasin militaire, sur le terrain des casernes des Ingénieurs nadiens.

HEUREUSE GUERISON
M. Jos. Eug. Archambault, Mlle Lucienne Archambault, Mme Florida Archambault, épouse de M. Fred Archambault, entrepreneur-peintre, autrefois de Saint-Jean, P.Q., maintenant de Claremont, N.H., ont été atteints de la fameuse grippe espagnole, mais sont maintenant en parfaite santé.

DR J. A. VIAU
Nous sommes heureux d'apprendre que M. le docteur J. Arthur Viau, médecin-vétérinaire, de cette ville, est parfaitement rétabli de l'indisposition qui l'a retenu chez lui depuis quelque temps. Il sera à son bureau à partir de demain, à la disposition de sa clientèle.

NOUVEAU MEDECIN
Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à M. le docteur J. E. Phaneuf, médecin-chirurgien, ex-interne à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, et qui vient s'installer à Saint-Jean. Le docteur Phaneuf a ouvert un bureau au No 89, rue de Salaberry, en face de l'église Notre-Dame Auxiliatrice.

COMMENCEMENT D'INCENDIE
Lundi soir dernier, les pompiers ont été appelés à éteindre un incendie qui venait de se déclarer aux usines de l'Empire Waterproof Clothing Co., dans le nord de la ville. Ils eurent vite fait d'éteindre le foyer, au moyen d'extincteurs chimiques. Les dommages sont insignifiants.

PROCHAIN MARIAGE
M. et Mme Louis Gervais, ont le bonheur de faire part à leurs nombreux parents et amis, du mariage de leur fils Charles avec Mlle Berthe Guillet, fille de M. et Mme P. Guillet, de Lachine, Qué.

AU THUOTOSCOPE
Dimanche prochain, le 27 courant, aura lieu la réouverture du Thuotoscope. Les directeurs ont fait procéder au grand nettoyage et à la désinfection du théâtre et le public y sera en parfaite sécurité.

Il y aura matinée à 2.30 p.m. et une seconde représentation à 7.30 p.m. "The Painted Madona" sera au programme, avec plusieurs comédies de haute tenue.

Le Thuotoscope sera donc ouvert dimanche et les jours suivants.

LE GRAND NETTOYAGE
Le bureau d'hygiène municipal vient de lancer une proclamation dans laquelle il est dit que tous les édifices privés et publics devront être nettoyés et désinfectés d'ici samedi soir, à minuit. Il est aussi demandé que les industriels coopèrent à sauvegarder la santé de leurs employés en voyant à la désinfection de leurs manufactures. On recommande d'aérer les locaux entre le nettoyage et la désinfection.

C'est le signe consolant que l'épidémie est conjurée, chez-nous, et tous voudront faire des efforts pour l'empêcher de renaître.

ELLE OBTIENT SES DIPLOMES
Les nombreuses connaissances de Mlle Aline L'Écuyer, belle-fille de M. Wilfrid Cloutier, de la rue Longueuil, apprennent sans doute avec plaisir, qu'elle vient de recevoir ses diplômes d'infirmière, avec distinction. Mlle L'Écuyer a fait ses cours à l'hôpital Notre-Dame et à l'hôpital des Incurables, à Montréal; elle professait à l'hôpital Notre-Dame depuis 3 ans, lorsque la maladie l'a forcée de se retirer dans sa famille. On nous informe que la malade se porte beaucoup mieux depuis quelques jours.

OU ÉTAIT LA POLICE?
M. Henri Claproot, épicer, rue Saint-Paul fut éveillé l'autre matin, par le bruit que des malfaiteurs faisaient en voulant enfoncer les portes de son magasin et de ses remises. Il descendit à la hâte avec un revolver en main et tira quelques coups pour arrêter les intrus et défendre sa propriété.

Un des trois individus fut blessé gravement et ne put s'en aller seul. On dit que c'était trois militaires anxieux de voir ouvrir le département des liquesurs, et qui auraient voulu se servir eux-mêmes.

IL DECLINE L'HONNEUR

M. Charles Romeau, qui avait été nommé secrétaire de la commission de contrôle des vivres, à la dernière séance du conseil de ville, nous informe que, pour des raisons tout à fait particulières, il n'a pas cru devoir accepter la charge qu'on lui confiait. La commission devra donc se choisir un autre secrétaire.

RETOUR A LA SANTE
On apprendra avec plaisir que Mme O. Péladeau, de la Place du Marché, est parfaitement rétablie de l'indisposition qui l'a forcée à garder la chambre, depuis quelques jours.

M. Jos. Marceau, épicer, est aussi rétabli de sa récente maladie. M. Marceau a repris le service de sa clientèle.

OMISSION INVOLONTAIRE
Dans notre compte-rendu des funérailles de M. l'abbé Arthur Guilbert, publié la semaine dernière, nous avons involontairement omis les noms de plusieurs parents du défunt, qui assistaient à ses funérailles. En justice pour tous, nous devons dire qu'en outre du frère du défunt, M. Hector Guilbert, le deuil était conduit par ses oncles: Vital Godreau, Emilien Godreau; ses cousins, Edouard Godreau, de Saint-Albans, Vt., Edouard Godreau, maître de Lacolle et membre du Conseil de Comté; il a été résolu que Victor Moreau, photographe; Joseph Godreau, Hermas Patenaude, Delphis Godreau, Isale Hévey, tous de Saint-Jean, et Joseph Goyette, d'Iberville.

CONDOLEANCES
A une réunion du Conseil de Comté, tenue en cette ville, samedi le 19 courant, on a adopté une résolution de condoléances à l'occasion du décès de ses oncles: Vital Godreau, Emilien Godreau, de Saint-Albans, Vt., Edouard Godreau, maître de Lacolle et membre du Conseil de Comté; il a été résolu que Victor Moreau, photographe; Joseph Godreau, Hermas Patenaude, Delphis Godreau, Isale Hévey, tous de Saint-Jean, et Joseph Goyette, d'Iberville.

F. X. ARCHAMBAULT, N.P., Secrétaire.

LES OFFICES DU DIMANCHE

A partir de dimanche prochain, à l'église Saint-Jean l'Évangéliste, les offices religieux seront rétablis comme d'habitude, c'est-à-dire qu'il y aura messes à 7, 8, 9 et 10 heures du matin, et vêpres à l'heure habituelle. L'église a été lavée et désinfectée en conformité avec les instructions du directeur du bureau d'hygiène.

DE PASSAGE EN VILLE
M. Charles Patenaude, de Littleton, N.H., était de passage à Saint-Jean, ces jours derniers. M. Patenaude est venu assister aux funérailles de Mlle Rose-Alma Patenaude, sa demi-sœur, lundi matin.

M. J. B. N. R. Galipeau, de Pawtucket, R.I., était en visite chez M. et Mme I. J. L. Foisy, de cette ville, dimanche dernier. M. Galipeau est parti pour aller rendre visite à sa mère qui demeure à Saint-Hilaire.

THE ROYAL BANK OF CANADA INCORPORÉE 1869 Capital autorisé \$ 25,000,000 Capital payé 12,911,700 Réserve et profits indivis 14,224,000 Total de l'actif 295,000,000 SIEGE CENTRAL, MONTREAL. 365 succursales au Canada et Terreneuve. Trente-huit succursales à Cuba, Porto Rico, République de Saint-Domingue, Costa Rica et Venezuela. ANTILLES ANGLAISES. Antigua—St. John's; Bahamas—Nassau; Barbades—Bridgetown; St. Domingue—Rosenau; Grenada—St. George's; Jamaïque—Kingston; St. Kitts—Basseterre; Trinidad—Port of Spain et San Fernando; Honduras Britannique—Belize; Guinée anglaise—Georgetown, New-Amsterdam et Rose Hall (Cortentyne). LONDRES, Angleterre 2 Edifice Bank, Princess St., E. C. NEW YORK Coin des rues W. Dam & Cedar. Termes avantageux pour transactions commerciales Département d'épargne dans toutes les succursales. Succursale ST. JEAN, Qué. F. CAMARAILLE, Gérant.

Avis aux Cultivateurs Les cultivateurs devront remarquer qu'il est illégal d'employer le blé pour l'alimentation. Tout le surplus d'approvisionnement ordinaire pour la semence et le pain doit être vendu. Le prix fixé par la Commission des Inspecteurs de grain pour le Canada, pour le blé de la province de Québec est \$2.25 pour le blé No. 2, franco, rendu à bord des chars à Montréal. Nous sommes prêts à acheter votre blé, de cette qualité, à ce prix moins le fret jusqu'à Montréal. Si vous n'en avez pas assez pour remplir un char, expédiez-le en sacs que nous vous retournerons. Adressez votre blé à: THE OGILVIE FLOUR MILLS CO., LTD., ROYAL MILLS, MONTREAL. et envoyez-nous le connaissance, ainsi que votre adresse au long, afin que nous puissions vous envoyer un chèque pour la valeur de votre blé. The Ogilvie Flour Mills Co., Ltd. MONTREAL. En ordonnant spécifiez la farine "Government Standard" Ogilvie et la farine d'avoine Ogilvie.

REOUVERTURE DU THUOTOSCOPE 165 Rue Richelieu Dimanche, le 27 Octobre. Représentation à 2.30 hrs. et le soir à 7.30 heures. "The Painted Madona" au programme, et autres comédies de grande importance. Venez Dimanche et les jours suivants.

Ce ne devrait être un secret pour personne que les PILULES MORO guérissent le mal de reins.



M. JEAN-B. DESROSIERS

Beaucoup d'hommes se plaignent de douleurs de toutes sortes et spécialement dans les reins, passent leur temps à se plaindre au lieu de rechercher la cause de leurs souffrances.

Combien d'hommes devenus neurasthéniques parce qu'ils ont méconnu cela. Soignez les reins par les Pilules Moro et le mal passera.

Malgré ma solide constitution, ayant à travailler chaque jour assez rudement, mes forces diminuaient et j'eus à souffrir de douleurs de reins que je négligeai longtemps de soigner.

ECRIVEZ-NOUS.—Si vous avez besoin de conseils, écrivez-nous en nous donnant des détails sur votre maladie.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis.

AGRICULTURE

QUI BENEFICIE DES BONS CHEMINS ?

Les bonnes routes dans l'état d'Indiana ont accru d'environ \$6.48 par acre le prix de vente des fermes.

Un cultivateur qui se propose d'acheter une ferme, se demande tout d'abord à quelle distance elle est située d'une station de chemin de fer.

Il s'ensuit donc que les bonnes routes sont essentielles pour ceux qui se livrent à la culture générale et pour un grand développement agricole.

C'est le cultivateur qui bénéficie directement des bonnes routes, et les manufacturiers et marchands en profitent en second lieu.

LA DERNIERE ATTAQUE DE L'ASTHME peut être effectivement la dernière si de promptes mesures sont prises.

UNE INDUSTRIE QUI PAYERAIT L'ENGRAISSEMENT DES VOLAILLES

Le grain coûte trop cher pour engraisser les volailles, disent certains cultivateurs. Mauvaise raison !

En réalité, la vente de poulets maigres devrait être interdite en ces temps de guerre.

On ne peut obtenir de meilleur protection contre les vers que la poudre de Miller pour les vers.

PATE DE CHASSEURS.—Bœuf ou mouton haché, bouillon, patates pilées, assaisonnements.

Après engraissement, les poulets pesaient 340 livres, ayant gagné 60 livres en 10 jours.

PREPARATION DU TROUPEAU DE MOUTONS A L'HIVER

(Notes des fermes expérimentales.)

Le revenu de la bergerie dépend principalement des soins donnés au troupeau en automne.

Les agneaux mâles destinés à la reproduction sont placés dans un champ séparé, sur un bon regain de trèfle.

que le regain ne soit pauvre. Toutes les brebis portières sont mises en bon état de chair pendant la dernière partie d'octobre.

Nous nous efforçons de toujours choisir pour le troupeau le meilleur bétail possible, typique de la race et vigoureux.

En divisant le troupeau pour l'hiver nous mettons ensemble toutes les brebis adultes ; les brebis d'une tonne sont dans une loge et les agnelles ensemble dans une autre.

On ne peut obtenir de meilleur protection contre les vers que la poudre de Miller pour les vers.

Après engraissement, les poulets pesaient 340 livres, ayant gagné 60 livres en 10 jours.

Après engraissement, les poulets pesaient 340 livres, ayant gagné 60 livres en 10 jours.

CETTE FEMME EVITE UNE OPERATION

Au moyen du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.—Un cas parmi des milliers d'assemblables.

Black River Falls, Wis.—"Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham m'a évité une opération, alors je ne pourrais jamais assez le louer."

LA COMMISSION DES VIVRES DU CANADA

(Service des Renseignements.)

Le monde peut-être oublier que 10,000,000 de personnes de la Belgique et de la France comptent sur le sentiment humanitaire des nations alliées pour se nourrir et se vêtir.

Blé, orge, seigle et maïs, pour faire du pain, 42,500,000 minots ; fèves, 2,200,000 minots ; riz, 3,300,000 minots ; bœuf salé, 26,400,000 livres ; produits du lait, 377,200,000 livres ; café, 36,000,000 livres ; nourriture pour les enfants, (pas d'estimés) ; coco, 18,000,000 livres ; lait condensé, 55,000,000 livres ; sucre, 40,000,000.

n'échappera à une somme de \$280,000,000 environ. Les gouvernements de Hollande et d'Espagne verront, par l'intermédiaire de leurs agents en Belgique, à ce que ces vivres ne soient pas saisis par l'armée allemande.

ELLES FONT DISPARAITRE LES BOUTONS.—Une figure couverte de boutons est disgracieuse. Cela indique des désordres internes qui depuis longtemps auraient dû être corrigés.

L'homme qui possède sérieusement un sujet n'en parle qu'avec ménagements et précautions. Celui qui n'a rien approfondi est toujours catégorique.—René Dault

TABAC A CHIQUER COPENHAGEN

L'usage du tabac à chiquer Copenhagen diffère entièrement du tabac à chiquer sous sa forme ordinaire.

Le monde peut-être oublier que 10,000,000 de personnes de la Belgique et de la France comptent sur le sentiment humanitaire des nations alliées pour se nourrir et se vêtir.

Blé, orge, seigle et maïs, pour faire du pain, 42,500,000 minots ; fèves, 2,200,000 minots ; riz, 3,300,000 minots ; bœuf salé, 26,400,000 livres ; produits du lait, 377,200,000 livres ; café, 36,000,000 livres ; nourriture pour les enfants, (pas d'estimés) ; coco, 18,000,000 livres ; lait condensé, 55,000,000 livres ; sucre, 40,000,000.



Protégez-vous la peau

Les pores de la peau servent chaque jour de déversoir à deux chopines de débris. Si l'on n'entretient pas la propreté des pores ces débris restent dans le système et ils ne tardent pas à l'empoisonner.

Aussi faut-il non seulement enlever la poussière visible, mais si l'on veut se mettre à l'abri de l'infection il faut encore détruire les germes et les microbes qui, pour être invisibles, n'en sont pas moins pernicieux. Le

SAVON DE SANTE LIFEBOUY

accomplit bien tout cela parce qu'il est plus que du savon (bien qu'il ne soit pas plus cher). Ses bulles végétales pures, qui produisent une mousse copieuse, en font le meilleur de tous les articles pour nettoyer.

Soyez prudent—servez-vous de Lifebouy tous les jours, pour le toilette, pour le bain, pour le ménage de la maison.

Le savon Lifebouy est le seul qui élimine le danger en même temps.



LEVER BROTHERS LIMITED TORONTO

Demandez à votre marchand les Célèbres Cigarettes Egyptiennes VAFIADIS

NOVO GUERIT COQUELUCHE

SANTAL CAPSULES MIDY

MAISON I. HÉVEY, au magasin fashionable Marchand-Tailleur et Mercier.

Avis aux Collégiens.

Assortiment complet de Costumes, Paréssus pour l'automne et l'hiver, pour jeunes gens.

"Fashion Craft" et "20ieme Siecle." A l'enseigne du "Mouton d'Or" 105-107 RUE RICHELIEU, SAINT-JEAN, P. Q.

POUR THEES ET CAFES ALLEZ CHEZ GAGNON & FRERE, Importateurs

Tel. Bell 208 17 Place du Marché, Saint-Jean. ATTENTION SPECIALE AUX COMMUNAUTES RELIGIEUSES

ETIENNE GUILLET, PROFESSEUR DE PIANO, D'ORGUE ET D'HARMONIE

Armand Brosseau, NOTAIRE et C. C. S. 36 rue St-Jacques.

Dr W. H. MONET CHIRURGIEN-DENTISTE

Dr. ARTHUR VIAU, B. S. V. MEDECIN VETERINAIRE

GEO. PHENIX, M. D. Ex-Interne de l'Hôpital Notre-Dame

Stanislas Poulin C. R. B. A., LL. L. AVOCAT.

Dr V. J. Levasseur B. C. D. CHIRURGIEN DENTISTE

DEMERS JOS. C. R. AVOCAT

T. BRASSARD, Notaire Bureaux: 12 rue Jacques-Cartier.

J. C. H. Lasnier, 33 rue Saint-Charles



Reculez les Aiguilles de l'Horloge

Vous le pouvez. Vous ne devez pas vieillir si vite. Vous pouvez, vous devez éloigner la fatale décadence.

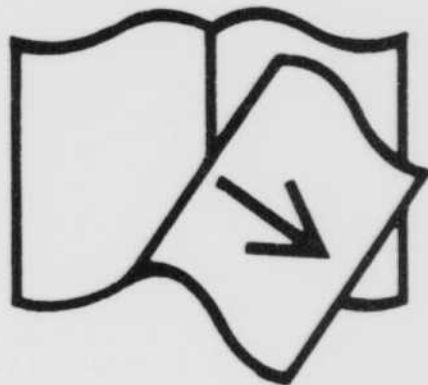
La vieillesse est une condition de l'existence et non pas une période de la vie. Vous n'êtes pas plus vieux que vos artères—que le sang qui coule dans vos veines.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.



PAGE.S.

MANQUANTE.S.



PAGE.S.

MANQUANTE.S.

